

L'Institut des Filles de la Croix

de 1866 à nos jours



Ch. Preud'homme - Mignolet
M.-D. Kinet - Delcommune

*Avec la collaboration de
la Bibliothèque Publique Libre de Hesbaye
la Communauté Française de Belgique*

*- Pour qui sait penser, rien n'est perdu.
Tout est en nous par la fidélité à ceux qu'on aime...
O mémoire, ô bienfait d'un cœur qui se souvient. -*
Emily Merriot



Avant-propos

« Se souvenir... »

Faculté qui permet à l'homme son retour aux sources.

Une aventure qui nous emmène très loin dans le passé et qui, aujourd'hui, nous liee les richesses de notre patrimoine.

A l'heure actuelle, où beaucoup d'entre nous sont à la recherche de leur identité, n'est-ce pas le vécu de nos parents, les marques de notre enfance qui vont nous y aider ?

Les découvertes d'aujourd'hui au sujet d'une école qui fête son 130^e anniversaire sont l'aboutissement d'une étude de vies. Le rôle de l'Institut des Filles de la Croix fut de participer à l'ensemble de la vie waremuniennne.

Les anciennes et les plus jeunes révèlent leur visage au seuil d'une très longue étape.

Qu'elles trouvent ici nos plus sincères remerciements.

*Simonne Delcommune - Lombart
une ancienne élève.*

Introduction

« Profitez du temps qu'il veut bien nous accorder pour L'aimer et Le faire aimer des autres. »

Cette parole de Mère Marie-Thérèse, fondatrice de notre école, a trouvé un écho auprès des nouvelles générations !

Le centième anniversaire de notre Institut avait été célébré dans le faste en l'année 1966. Des anciennes élèves s'en souviennent encore avec émotion !

Aujourd'hui, à l'occasion du 130^{ème}, les élèves de première renoué et leurs professeurs veulent rendre hommage à tous ceux et celles qui les ont précédés à l'Institut Notre-Dame.

C'est sans prétention qu'ils leur dédient cet album de souvenirs, fruit de leurs recherches et de leurs découvertes. Ainsi, les archives de l'école et de la Congrégation des Filles de la Croix, les témoignages d'« Anciennes » permettent d'offrir au lecteur un bref historique et des documents connus ou même inédits.

130 années d'existence !

Profitez de la chance qui nous est donnée pour nous rappeler la somme des valeurs transmises, avec amour et générosité, au fil du temps. Fêtons-en les fruits recueillis. Préparons-nous à faire éclore, à notre tour, Joie et Espérance dans ce monde nouveau. Tel est le défi.

*Pour le Comité du 130^{ème},
Christiane Preud'Homme-Mignolet
Marie-Dominique Kinet-Delcommune.*

Fragments d'histoire...

La Congrégation des Filles de la Croix.

L'Institut Notre-Dame de Waremme a 130 ans !

Ses enseignants et ses élèves se souviennent et se penchent sur leur passé.

Comment est née notre école ? Qui fut à l'origine de sa fondation ? Pourquoi l'appelait-on autrefois « Pensionnat », « Institut des Filles de la Croix » ?

La réponse à ces questions s'enracine à l'aube de la révolution française, en la personne de Mère Marie-Thérèse (née Jeanne Haze) fondatrice de la Congrégation des Filles de la Croix.

Jeanne Haze est née à Liège, le 27 février 1782 et est l'avant-dernière d'une famille de six enfants. Famille unie, paisible, aisée, sans histoire jusqu'au jour où le père, Louis Haze, secrétaire du Prince-Evêque, perd situation et fortune dans le grand bouleversement engendré par la révolution française.

L'armée française entre en terre liégeoise, le Prince-Evêque est chassé par les révolutionnaires. Ceux qui ont été à son service sont compromis ! C'est ainsi que la famille Haze, en 1794, quitte précipitamment Liège pour se rendre en Hollande et se réfugier finalement en Allemagne. Dans l'affolement général, quatre des filles, dont Jeanne, sont séparées de leurs parents. Ceux-ci les cherchent longtemps. Le père s'épuise en démarches infructueuses. Atteint d'une maladie de cœur, il meurt à Düsseldorf.

En 1795, Jeanne et ses sœurs retrouvent leur mère et rentrent à Liège. Pour survivre, Madame Haze et ses filles se mettent au travail : couture et broderie. Bientôt, une nouvelle croix se présente : Baudouin, le seul fils de la famille, épuisé par les études de droit qu'il vient de terminer avec succès, succombe à une maladie mystérieuse.

Tandis que leurs sœurs se marient, Jeanne et Ferdinande, deux inséparables, demeurent seules avec leur mère jusqu'à la mort de celle-ci en 1820. Elles ont renoncé au mariage et se consacrent de plus en plus à la prière et au service des déshérités de la paroisse Saint-Jean : les pauvres, les malades et les enfants .

Songent-elles, dès lors, à la vie religieuse ? Si tel est le cas, les quelques communautés religieuses subsistant encore à Liège ne leur offrent pas la forme de vie qui répond à leurs aspirations !

En 1801, sous le premier consul, bientôt empereur des Français, dans le département de l'Ourthe, Liège avait retrouvé le calme après les convulsions révolutionnaires et la fin de la Principauté.

Dans cette grande ville d'Occident, l'instruction de base est peu développée : « Ici comme ailleurs, l'instruction primaire est nulle. » Le machinisme naissant, le développement industriel vont requérir une extension de l'enseignement de la lecture. C'est ainsi qu'en 1815, un arrêté permet « à quiconque se sent apte à enseigner d'ouvrir une maison d'éducation ».

C'est dans ce contexte qu'en 1824, Jeanne et Ferdinande Haze acceptent la direction d'une école payante, qui leur est offerte par une de leurs amies, Mademoiselle Servais, entrée elle-même en religion : c'est pour les deux sœurs Haze un avenir assuré et surtout

l'occasion de faire beaucoup de bien. Mais, en 1829, elles abandonnent cette sécurité lorsque le doyen de Saint-Barthélemy leur propose d'ouvrir une école gratuite pour les enfants pauvres du quartier du Nord. L'abbé Jean-Guillaume Habets, vicaire de la paroisse, leur cède alors une petite maison située dans la cour du Carmel, au Potay.

La Constitution du nouvel Etat belge proclame la liberté d'enseignement. Jeanne pense souvent à l'appel du Seigneur. Le moment de devenir religieuse et de répondre à la misère et aux problèmes de ses contemporains n'est-il pas enfin arrivé ?

En 1833, l'évêque de Liège, Monseigneur Van Bommel, est impressionné par l'œuvre des demoiselles Haze et de leurs deux collaboratrices. Il envisage de fonder à Liège une nouvelle congrégation pour venir en aide aux plus déshérités. Il choisit Jeanne comme Supérieure de la Communauté. Ainsi, le 8 septembre 1833, en l'église du Carmel, le petit groupe va prendre, sous l'inspiration de la fondatrice, le nom de « Filles de la Croix ». Agée de 51 ans, Jeanne devient Mère Marie-Thérèse et prononce ses vœux perpétuels. Celles que l'on dénommait « Anges de la Charité » peuvent « être tout à Dieu et aux âmes ».

Pour Mère Marie-Thérèse, la croix du Christ est le symbole de toutes les souffrances humaines, elle est le signe du plus grand amour. Cette grande croix noire, de deux mètres environ, ornée d'une couronne blanche aux crénelures bien distinctes, qui lui est apparue, sera désormais le signe de ralliement de toutes celles qui partageront l'idéal de la Congrégation.

Outre l'éducation des enfants et des jeunes filles, les Filles de la Croix se dévouent au travail en paroisse et se consacrent au soin des malades, des orphelins, des prisonnières, des personnes âgées.

En 1849 et 1866, elles assistent les victimes du choléra et de la variole. En 1866 et en 1870, elles sont présentes sur les champs de bataille pour soigner les blessés.

Après vingt ans d'action locale et régionale, on constate l'explosion géographique des implantations des Filles de la Croix. Mère Marie-Thérèse a accueilli 900 religieuses réparties dans 51 maisons de par le monde.

C'est à l'âge de 94 ans, le lendemain de la fête de l'Épiphanie de 1876, que Mère Marie-Thérèse quitte ceux qu'elle a aimés.

Sa béatification en 1991 a été ressentie comme une bouffée d'air frais. Un quotidien liégeois titrait : « Jeanne Haze, une sainte dont Liège a besoin ».

Que penserait Mère Marie-Thérèse, aujourd'hui, de notre époque troublée ? Elle ne serait certes pas déconcertée et elle agirait probablement de la même façon que pendant les années difficiles connues au début du XIX siècle. Fidèle à elle-même, elle garderait, contre vents et marées, cette foi inébranlable en Dieu et dans les jeunes auxquels elle a voué la plus grande partie de sa vie.

Mère Marie-Thérèse nous redit aujourd'hui :

- La force de l'Esprit nous donne d'oser espérer. -
- Dieu a commencé l'ouvrage, Dieu l'achèvera. -
- L'humilité apaise les difficultés. -
- Laissez-vous conduire par les lumières de l'Esprit Saint. -



Pensionnat des Filles de la Croix... *Institut Notre-Dame.*

= Raconter = l'Institut Notre-Dame, c'est remonter le temps, c'est reprendre l'Histoire en marche,... au début du 19^e siècle.

L'histoire de notre école s'inscrit en effet dans celle de notre région, de notre pays, avec ses bouleversements politiques, sociaux, économiques, religieux,...

En 1866, les Dames de la Sainte-Union, qui jusqu'alors avaient dirigé à Waremme un Pensionnat de jeunes filles, décidèrent de quitter définitivement la ville. Les Filles de la Croix furent appelées à les remplacer. C'est ainsi que le 5 novembre, quatre religieuses de la jeune Congrégation s'installent dans une modeste maison située à l'angle de l'actuelle rue du Baloir et de la rue Joseph Wauters, appelée alors rue de Huy, sur des terrains de la famille Vliegen. Ce sera le noyau bâti du site aboutissant au présent Institut Notre-Dame.

En ce temps-là dans nos campagnes, la vie se déroule au rythme des saisons et les jeunes filles passent de leur père à leur mari avec pour seul bagage intellectuel les préceptes reçus à la maison. Dans le siècle qui va suivre, les Filles de la Croix prendront comme objectif non seulement de se mettre au service des pauvres et des déshérités, mais aussi de se consacrer à l'instruction et à la formation des jeunes filles. Désormais, ces futures maîtresses de maison doivent aussi pouvoir tenir un budget, se définir par rapport aux nouveaux produits qu'offre le siècle et, peu à peu, après la Grande Guerre, se préparer à occuper un emploi rémunéré. Cette formation diversifiée entraîne un indispensable accroissement des locaux. Au pensionnat modeste du site actuel vont s'adjoindre à l'ancienne maison Nihoul, au coin de la rue de Sélys et de la rue Hubert Krains, un jardin d'enfants puis une école primaire qui seront ensuite transférés face à l'église Saint-Michel.

Un autre jardin d'enfants s'installera plus tard au Tumulus.

Une branche des Filles de la Croix s'installera à Geer pour y fonder, en 1891, l'hospice puis, deux ans plus tard, les orphelinats Saint-Joseph et Saint-Antoine.

Mais revenons à Waremme.

Le 5 novembre 1866, quatre Filles de la Croix s'installent donc, rue de Huy, dans un local dont on achevait à peine la restauration. La petite communauté occupe la partie de la maison affectée au couvent ; le rez-de-chaussée et le premier étage servent de classes. Une petite chapelle provisoire est aménagée à côté de la cellule des sœurs.

La même année, on élève la maison destinée au Pensionnat. Cette construction terminée, on transféra la chapelle à la partie supérieure du nouveau local, les dortoirs au second étage ; les classes furent établies au premier étage et au rez-de-chaussée.

En 1873, une spacieuse chapelle néo-gothique est édifiée sur un terrain adjacent à la nouvelle bâtisse. Elle fait désormais partie du paysage et de l'imagerie des lieux. Quiconque passe dans l'artère la plus commerçante de la cité la retrouve inmanquablement derrière le mur d'enceinte.









A la rentrée d'octobre 1879, trois classes primaires sont organisées dans un bâtiment d'un étage, construit en peu de temps dans la cour attenant à la rue. Cela permet de séparer des pensionnaires les élèves externes qui affluent en grand nombre.

En 1887 s'élève l'annexe dite « Petite Maison de Saint Joseph » comprenant boulangerie, buanderie,...

En 1889, une œuvre nouvelle prend naissance : le patronage des Saints Anges a pour fondateurs Monsieur le Chanoine Saal et Madame Jacques Houssa. Cette dernière en sera la dévouée présidente pendant près de vingt ans. Peu après s'ouvre un vestiaire. Chaque jeudi, bon nombre de dames et de demoiselles viennent s'y dévouer de une à quatre heures pour confectionner des vêtements chauds et confortables à distribuer aux enfants démunis de l'externat, à l'occasion de la Saint-Nicolas. Style d'époque dont Jacques Brel a pu s'inspirer pour ses « Dames Patronnesses ».

En 1891, sur l'emplacement des étables démolies, on fait construire un beau bâtiment contigu au Pensionnat ; ce qui procure à l'établissement une grande et belle salle de récréation, des classes et des dortoirs.

A la demande de Mademoiselle Grandmaison, inspectrice, on ouvre en 1892 une école ménagère qui, dès le début, est fréquentée par bon nombre d'élèves. Les classes primaires sont subsidiées par l'Etat en août 1895. Les locaux devenant insuffisants vu le nombre croissant d'élèves, tant au pensionnat qu'à l'externat, les Supérieures décident de faire agrandir encore.

En 1901 s'élève un beau et vaste bâtiment dont une aile procure de belles classes et un nouveau dortoir au Pensionnat. L'autre aile comprend six belles classes primaires donnant sur le jardin, avec cour et entrées particulières.

La capitale de la Hesbaye se doit de préparer la jeunesse à sa tâche future. La formation primaire, maintenant obligatoire, ne suffit bientôt plus. La jeunesse rurale féminine se verra assigner des tâches bien précises. En 1904, une école de laiterie, moderne et bien agencée, vient s'annexer à l'école ménagère. Le pays du bon lait ne verra-t-il pas à cette époque naître la renommée écrémeuse Mélotte ? Les cours de cuisine remportent un franc succès. L'école prend du renom et est, à partir de cette année, inspectée par le Département de l'Agriculture (dont elle reçoit un subside).

En prévision de l'extension de l'établissement, les Supérieures achètent, en 1908, la maison attenant à la cour de l'externat, laissée vacante par le transfert de l'ancienne Poste dans de nouveaux locaux.

Au printemps 1910, avec le concours de plusieurs bienfaiteurs, notamment de Monsieur le Doyen Désiré Materne, on fait l'acquisition d'une maison à Longchamps et on y ouvre l'école Saint-Joseph (ancienne maison Nihoul). Cette école comptait 80 à 90 élèves, répartis en deux classes : première et deuxième années Froebel. Les maîtresses qui y enseignent reviennent chaque jour dans la Communauté, rue de Huy. Pendant quelques années, la vie s'écoule paisiblement.

Mais 1914 n'est pas loin et l'horizon s'assombrit. La Première Guerre Mondiale vient troubler la paix de la « Maison ». Après la prise de Liège, le 6 août, les Filles de la Croix ont à loger 350 vaillants soldats belges prêts à l'assaut. Puis, ce sont des soldats allemands blessés qui reçoivent des soins avant d'être transportés à l'ambulance du Collège Saint-Louis. En 1917, bon nombre de réfugiés français trouvent un asile dans les classes et les dortoirs. En 1918, une Communauté des Filles de la Sagesse, évacuée de France, reçoit l'hospitalité dans l'établissement durant plusieurs semaines. Les élèves sont rentrées depuis septembre quand l'ordre est donné d'évacuer les locaux pour y loger des troupes allemandes qui commencent à battre en retraite. La chapelle et une partie du couvent sont laissées, grâce à leurs prières, aux Filles de la Croix. Le 23 septembre, au soir, les clefs sont remises à la Commandature et les religieuses restent verrouillées, calfeutrées dans leur petit couvent. Les réfugiés se succèdent dans la maison. Les religieuses s'efforcent de les aider, de les soigner, de les reconforter car, pour elles, chaque frère qui tend la main, c'est Dieu qui adresse un appel. Trois cents soldats résident encore dans les classes quand, le 11 novembre, arrive l'heureuse nouvelle de l'armistice. La paix revenue va ramener les élèves au Pensionnat. Le travail reprend. Mais la société change. L'hémorragie de vies humaines, nos soldats morts au champ d'honneur, pousse à l'embauche des demoiselles pour les nouveaux travaux de bureau. Il convient donc d'organiser des cours de dactylographie et de sténographie. Le bruit des machines à écrire, des machines à coudre, des lessiveuses, et de tout le matériel de la ferme, contribue à communiquer à toute la maisonnée la joyeuse animation d'une ruche bourdonnante et laborieuse. Sur ce fond sonore, on identifie la voix fraîche des petites écolières.

C'est en 1920 que l'on occupe l'ancienne Poste, appelée dorénavant Maison du Sacré-Cœur. On y établit trois classes et on y loge les demoiselles institutrices et quelques sœurs.

En vue d'obtenir une augmentation de subside pour l'école agricole et d'agrandir la ferme, on fait bâtir, en 1921, un nouveau poulailler et on conçoit le projet de construire une étable pouvant contenir trois vaches au moins.

En 1925, deux Sœurs institutrices reçoivent à Bruxelles leur diplôme de régente pour l'enseignement agricole. L'école voit augmenter considérablement son subside. La même année, la section ménagère agricole devient Ecole Moyenne Ménagère Agricole, avec un programme renouvelé bien adapté. L'entrepreneur François Stas de Bergilers se voit confier de nouveaux travaux : une coquette petite bâtisse est construite à proximité de la prairie. Elle comprend une étable de 3 x 39 m', bien voûtée, avec un fenil, une porcherie, une pièce avec cheminée pour la cuisson de la nourriture du bétail. La jolie façade qui donne sur le jardin présente une belle grande niche réservée à la statue de Saint-Benoît.

L'Inspection de l'Enseignement ménager agricole exige, en 1928, un agrandissement des locaux. Les travaux sont menés vigoureusement par l'entrepreneur chargé de leur exécution : Monsieur Stas de Bergilers. L'école ménagère s'enrichit d'une cuisine spacieuse, d'une salle de famille, d'une salle de repassage, d'une buanderie, d'une laiterie, d'une fromagerie. Une annexe de la prairie est convertie en potager : les « élèves ménagères » y cultivent, d'après les dernières méthodes, les légumes nécessaires à la préparation de leurs dîners et, joignant l'agréable à l'utile, elles s'occupent avec plaisir d'un jardin de fleurs.





Tout le rez-de-chaussée est affecté à l'école ménagère agricole. On installe au premier étage quatre classes pour l'école primaire ; un large corridor donne accès à chacune d'elles. Au second étage est aménagé un dortoir pour une trentaine de pensionnaires. Tous ces locaux sont pourvus du chauffage central.

Le 12 avril 1930 débutent des travaux au Pensionnat : la salle, trop petite pour le grand nombre d'élèves, est agrandie et séparée d'un nouveau vestiaire par une porte mobile. Cela permet d'y installer le théâtre utilisé lors de certaines fêtes comme la fancy-fair, les distributions de prix, ... On transforme également un local en huit belles chambrettes dont cinq sont affectées à l'étude de la musique instrumentale et les trois autres reçoivent les machines destinées à l'étude de la dactylographie.

Un point laisse encore à désirer : les septante pensionnaires ne disposent que de deux salles de bains ! On transforme alors le local adjacent au vestiaire : quatre belles cabines modernes sont installées.

Enfin, l'agrandissement de la salle demande le transfert des toilettes ; celles-ci seront transférées au fond de la cour.

En 1932, on note que, dans la chapelle, des bancs ont remplacé les prie-Dieu. Les deux cours sont pavées, à la grande satisfaction de tous.

Le 12 septembre de la même année, les enfants de Longchamps découvrent leurs nouvelles classes : spacieuses, propres, éclairées par d'immenses fenêtres ! C'est depuis septembre 1931 que cette petite école a été transférée dans le nouvel immeuble affecté aux œuvres paroissiales (le Familia) .

1933 va marquer un moment de forte intensité dans la vie du pensionnat. Ce sont les grandes fêtes du Centenaire de la Congrégation des Filles de la Croix. Celles-ci rayonnent désormais dans tous les continents.

On inaugure une nouvelle cloche. Le chœur de la chapelle et l'autel sont rénovés, de même que l'éclairage. Enfin, une installation téléphonique rend désormais de nombreux services.

En 1934, l'école moyenne ménagère agricole est réintégrée lorsqu'elle est rattachée au Ministère de l'Instruction Publique. Cette année est aussi marquée par l'achat d'un nouveau mobilier scolaire et par l'ouverture d'une classe flamande dénommée « classe privée » : dans celle-ci sont reçues les élèves d'expression flamande n'ayant pas une connaissance suffisante du français.

1935 voit l'ouverture d'une Clinique destinée aux personnes malades de la région. Les Sœurs sont désignées pour y administrer les soins. La maison contiguë au couvent est achetée et transformée selon les exigences modernes. Une percée est pratiquée dans le laboratoire. Ainsi, les Sœurs de la Clinique font partie de la Communauté.

Le chauffage central est installé dans les cellules des sœurs en 1936.

Des appareils de gymnastique font leur apparition dans la grande salle en 1937.

L'épreuve... elle n'est jamais longtemps absente d'une vie humaine. 1940 vient à nouveau jeter la perturbation dans la capitale hesbignonne. Une fois encore, c'est l'occupation, les alertes incessantes, les bombes même qui vont abasourdir les paisibles Waremmiens. La lettre retrouvée d'une interne de l'époque retrace avec précision ces moments difficiles d'où ne sont pas absents l'esprit frondeur et la gouaille. Le danger collectif fait surgir de belles solidarités.

Il faudra bien des années pour panser toutes les plaies que la guerre a ouvertes dans nos familles, dans notre ville, dans notre école. Mais, petit à petit, la vie reprend son cours normal. On respire au soleil de la paix retrouvée et on cherche à se mettre au diapason du renouveau que connaît l'Occident : on est à l'affût du progrès et des nouveautés en matière d'enseignement.

La chapelle gardait encore des traces du bombardement de 1944. Elle est remise à neuf en 1947 : travaux de peinture, remplacement des vitres, réalisation d'un plancher.

L'école ménagère voit de grandes transformations : réfectoire au rez-de-chaussée, classe de première année et salle des maîtresses au premier étage, classe de coupe au second. La cuisine est agrandie. Elle n'est séparée du repassage que par une porte vitrée.

En 1950, l'extrémité de la prairie, parcelle triangulaire, est acquise par la commune pour la prolongation de l'avenue Joachim.

1951. La vie a repris son cours. Le plan Marshall a aidé l'Europe à se relever de ses décombres. La guerre froide s'installe. Les trente glorieuses démarrent et promettent un progrès sans limite... Les autorités de l'école réalisent un rêve longtemps caressé : l'ouverture dans nos locaux d'une section d'Humanités anciennes et modernes jumelées dans un premier temps avec celles du Collège Saint-Louis de l'avenue Reine Astrid. C'est ainsi que Monsieur le Directeur Boxus est également le directeur officiel de nos nouvelles sections. Des sons nouveaux vont résonner dans nos classes : « rosa, rosae, rosa... alpha, bêta, gamma... », sinus, cosinus, tangente... Les disciplines les plus ésotériques n'auront plus de secrets pour nos jeunes érudites. La femme est en passe de gagner son accès à la modernité.

Parallèlement, l'ancienne école ménagère est devenue une section d'Humanités techniques d'économie ménagère agricole. Le cours de coupe est transformé en Ecole d'apprentissage qui comporte trois années d'études. Jolies toilettes, vêtements élégants, fraîches parures..., l'éternel féminin garde ses droits et les défilés de mode attirent toujours la plus belle affluence. En 1959, cet atelier d'apprentissage deviendra Ecole Professionnelle de Coupe et Confection.

L'année 1954 voit de nombreuses transformations techniques à l'intérieur de la « maison » : dortoirs remis à neuf, réfectoire des élèves modernisé, certaines classes sont rafraîchies tout comme certains mobiliers. Le problème des vélos est résolu : un beau garage vaste et bien conçu protège ces « deux roues ». On a utilisé le terrain compris entre la chapelle et la rue J. Wauters. Les vélos sont suspendus à des crochets et protégés de la pluie par un petit toit.

Nous voyons de gauche à droite :

Assises : Mademoiselle Victorine Keppenne - Mademoiselle Rosine Stas - Mademoiselle Dhaene - Madame Kinet - Mademoiselle Maria Didden - Mademoiselle Galer.

Debout : Mademoiselle Larock - Mademoiselle Polinard - Mademoiselle Tilleux.





1956. Pas de fléchissement dans les modernisations ! Vers le mois de juin commencent les grands travaux à la chapelle puis au jubé. Les vitraux sont renouvelés sous un aspect moderne et fort clair. Les murs se métamorphosent en beige jaune, ainsi que la voûte. Les colonnes, vert pâle, voient leur chapiteau, comme les nervures du plafond, se dorer de vieil or. Les statues sont retouchées par un spécialiste et on installe un nouveau tabernacle.

Le succès appelle le succès : le nombre croissant d'élèves impose des choix décisifs. Il faudra sacrifier une partie du couvent et de la ferme. Et, comme dit avec humour une enseignante, l'agriculture s'incline devant la culture. La prairie, ses arbres fruitiers et ses vaches paisibles disparaissent pour faire place à l'école primaire qui, depuis 1957, fait face à l'ancienne propriété du baron Lafontaine devenue le nouvel Athénée dans le prolongement de l'avenue Joachim.

Dans le courant de juillet 1958, le porche d'entrée (rue J. Wauters) se rajeunit. La lourde porte en chêne est remplacée par une nouvelle en fer forgé. Travail exécuté à l'école technique Saint Laurent de Waremme. Le pavement est aussi renouvelé. Voilà un hall gai, lumineux, accueillant !

En 1959, il devient nécessaire de bâtir encore : c'est une coquette école gardienne et une magnifique salle de gymnastique qui s'élèvent en bordure du jardin. Janvier 1960 : entrée triomphale des petits dans leur « nouvelle école », plus fiers qu'Artaban ! Et les mamans donc ! En février, la cour des petits prend forme : bac à sable, verger, clôture... Le chantier disparaît peu à peu et quand le printemps se met à vêtir les buissons et les arbres de fleurs, cela devient féérique.

Pour parer à la pénurie de classes, en section Humanités gréco-latines, un grenier est rehaussé et aménagé en deux vastes et jolies classes, dénommées «le Parthénon ». Nous sommes en 1961.

En 1962, une nouvelle installation téléphonique est placée à la grande satisfaction des directrices des différentes sections. Elles pourront communiquer entre elles et avec l'extérieur. Un chalet préfabriqué est monté dans le potager. Les élèves y trouveront deux locaux spacieux pour les cours de physique et de chimie. L'ancienne ferme est aménagée en locaux scolaires, destinés à accueillir une classe de coupe de l'école technique. Par ailleurs, une petite scène est aménagée dans la salle de l'école primaire.

En 1964, à la demande des parents des enfants des classes gardiennes, une école préfabriquée est construite au quartier du Tumulus, rue du Tumulus, sur un terrain prêté par la famille Claes. Le 15 septembre, une classe gardienne est ouverte et est confiée à Mademoiselle Agnès Nihoul, détachée de l'école du centre. L'année suivante, le nombre d'élèves dépasse la moyenne et une seconde classe est ouverte.

En 1965, Sœur Julienne-José, directrice de la section des Humanités gréco-latines, reprend la direction de l'École Technique. A l'école primaire, un changement de local est nécessaire, vu l'état de santé de Sœur Paula, directrice. Permission est accordée de lui construire un bureau à l'entresol de l'École, afin de réduire la montée des escaliers. Ces travaux débutent à la rentrée de septembre et s'achèvent en décembre.

En 1972, Sœur Paula quittera le poste de directrice, lequel sera confié ensuite à Madame Goffin (de septembre 1972 à 1981), Monsieur Pire (de septembre 1981 à Pâques 1995) et, depuis Pâques 1995, à Monsieur Keppenne.

1966 voit la transformation du chœur de notre chapelle en style «moderne». Le tabernacle est encastré dans le mur. Le toit est provisoirement réparé. Cette même année fête aussi le Centenaire de l'arrivée des Filles de la Croix à Waremmé.

1971 est marqué par le départ de la directrice Sœur Julienne-José, remplacée par Madame Hans, directrice des Humanités et par Madame Winkel, directrice des Ecoles Techniques et Professionnelles.

A partir de la même année, des restructurations (déjà) vont bouleverser profondément l'organisation de l'école. La disparition progressive du cycle supérieur transféré au Collège suscite l'émoi : la mixité toute neuve en perturbe plus d'un ! Après bien des hésitations, le renové est adopté en 1980. La mixité s'est développée et l'auguste gynécée a perdu son caractère unilatéralement féminin. L'année suivante naît le Centre Scolaire Libre qui groupe le Collège et l'Institut Saint-Louis, l'Institut Saint-Laurent et l'Institut des Filles de la Croix (dorénavant appelé Institut Notre-Dame). Les élèves sont alors répartis, selon leur âge sur les différents sites : les premières à l'Institut Notre-Dame, les deuxièmes à l'Institut Saint-Laurent, les autres classes sur le site Saint-Louis.

Aujourd'hui encore, cette répartition est d'actualité.

Désormais, la première année de l'enseignement secondaire investit jusqu'aux combles les vénérables locaux de l'ancien Institut des Filles de la Croix.

La direction de la première année de renové fut successivement assurée par Monsieur l'Abbé Hendriks (de 1981 à 1988), Mademoiselle François (en 1989 et 1990). Entré en fonction en septembre 1991, Monsieur Lecloux poursuit avec conviction le projet pédagogique et humain de ses prédécesseurs.



	1860	
	1866	← Fondation
Création école primaire →	1870	← 1867 : construction pensionnat
	1880	← 1873 : construction de la chapelle ← 1879 : agrandissement pensionnat
	1890	← 1887 : construction maison Saint-Joseph ← 1891 : agrandissement pensionnat
1892 : création école ménagère →	1900	← 1901 : agrandissement pensionnat
1904 : création de la laiterie →	1910	← 1908 : achat de l'ancienne poste ← 1910 : ouverture de 2 classes à Langchamps
	1920	> 1914-1918 : 1ère guerre mondiale ← 1921 : agrandissement de la ferme
1925 : la section ménagère devient Ecole moyenne Ménagère Agricole →	1930	← 1928 : agrandissement locaux ← 1933 : installation du téléphone
	1940	> 1940-1945 : 2ème guerre mondiale
1951 : création d'un atelier d'apprentissage et ouverture d'une section gréco-latine →	1950	
1959 : l'atelier devient Ecole professionnelle de coupe et de confection; création section Modernes Economiques →	1960	← 1957 : construction école primaire ← 1959 : construction classes gardiennes ← 1961 : agrandissement locaux ← 1962 : construction Chalet ← 1964 : création Ecole du Thymulus ← 1966 : fête du centenaire de l'Ecole
	1970	
	1980	← 1981 : création du C.S.W.L.
1980 : adoption du renové →	1990	
	1996	
1996 : 130e anniversaire →		

Documents connus ou inédits

Le 15 mai 1805, le Conseil Municipal de la ville de Wareme s'adresse au Préfet du « Département de l'Ourte » pour qu'il obtienne du gouvernement l'autorisation d'installer une école secondaire dans les bâtiments abandonnés ayant appartenu aux religieuses Sépulchrines, sous l'Ancien Régime.

Requiescat
in pace

1848

1848

Le Comte de ...

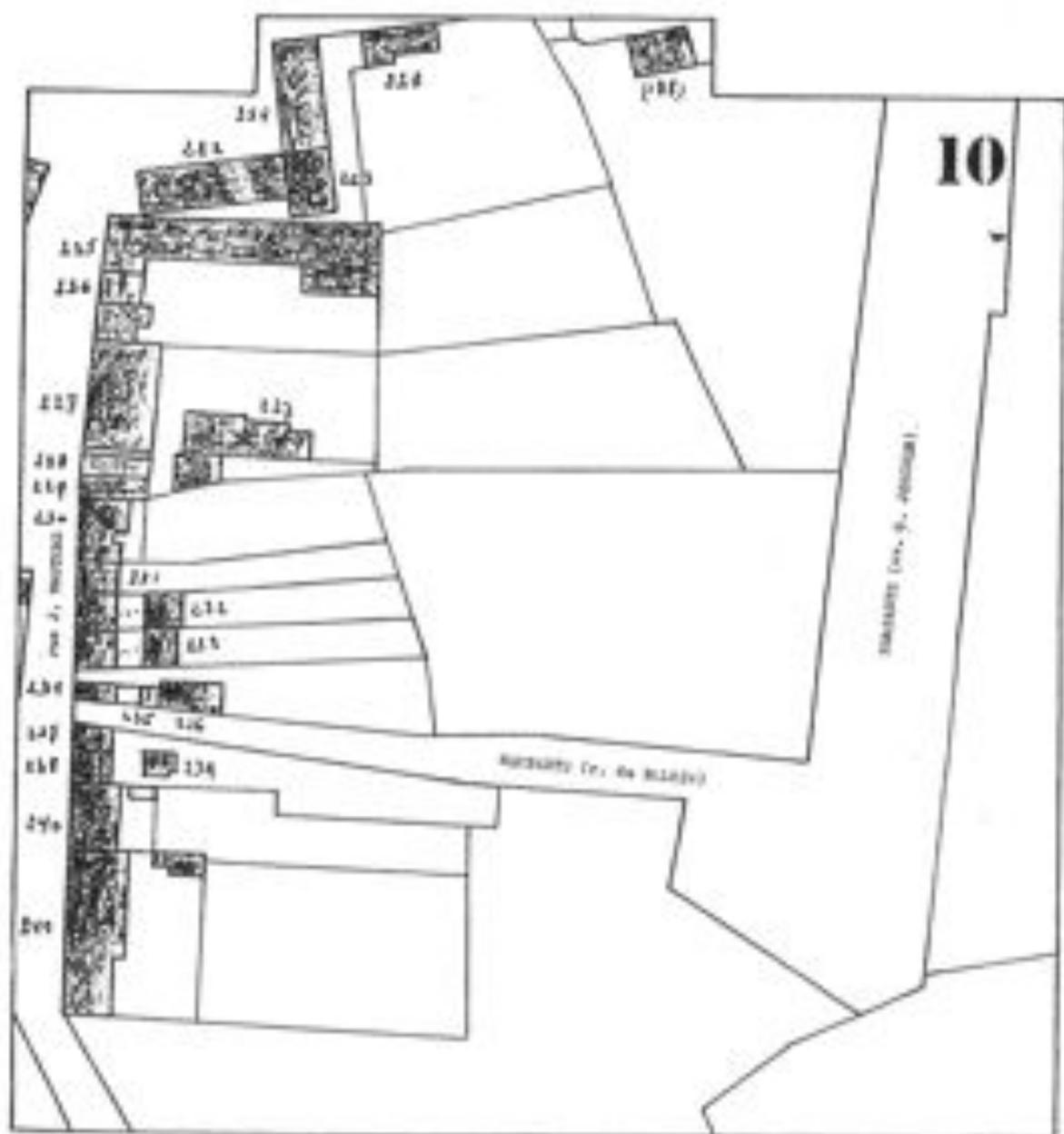
Je vous prie de ...

Je vous prie

Je vous prie de ...



La Congrégation des Filles de la Croix a vu le jour à Liège en 1833. En 1866, elle ouvrit une école à Waremme dans une maison de la rue de Huy (actuellement rue J. Wauters), immeuble appartenant aux demoiselles Vliegen. Celles-ci étaient propriétaires d'un vaste ensemble formé de deux gros immeubles et de grands jardins s'étendant entre la rue de Huy (du 39 au 45) et les remparts (voir Cahiers Waremmiens n°2). Sur ce plan Popp, datant de 1856, les numéros 237 à 241 constituaient les propriétés des demoiselles Vliegen.



Le bâtiment de la poste, rue de Huy (aujourd'hui rue J. Wauters), fut racheté en 1908 par les Filles de la Croix.



Dès l'installation des Filles de la Croix à Waremmé s'ouvre un petit pensionnat ne groupant que quelques élèves. L'une d'entre elles écrit à ses parents ses premières impressions.

- Mes chers parents,

Quand j'ai entendu tout à l'heure la carriole de Papa s'éloigner après m'avoir amenée au pensionnat, j'ai été bien près de pleurer à l'idée des trois longs mois que je vais passer loin de vous. Heureusement, Chère Sœur Directrice m'a dit que notre famille pouvait nous rendre visite une fois par mois : cela nous aidera à bien travailler pour mériter une telle faveur.

J'ai aperçu à l'école deux petites filles de notre village. Mais elles sont externes et nous, les pensionnaires, nous ne pouvons pas leur parler. Chaque matin, en classe, nous aurons une heure de lecture dans un livre d'histoire sainte et deux heures d'ouvrages de dames. J'ai vu quelques travaux de broderie faits par des élèves, et je me réjouis beaucoup de pouvoir en faire d'aussi jolis. L'après-midi est consacrée à la musique et aux travaux ménagers. Vous voyez, chers Parents, que votre petite Zélie est entre de bonnes mains, qui feront d'elle une bonne chrétienne et une jeune fille accomplie.

Maman, je me permets de te demander de m'envoyer un peu d'argent car j'ai dû payer 20 centimes pour le supplément du petit déjeuner et 10 centimes pour mon nouveau catéchisme (il nous fallait en effet la dernière édition, celle de 1869).

Je dois terminer ma lettre car il sera bientôt l'heure de nous rendre, comme chaque soir, au salut du Saint Sacrement.

Je vous embrasse, chers Parents, et je compte les semaines qui me séparent de vous.

Votre fille affectionnée et respectueuse,

Zélie. »



Ce certificat, datant de 1893, a été délivré à une élève de l'école primaire des Filles de la Croix à l'issue d'épreuves communes organisées par tous les réseaux d'enseignement de l'époque.

Nous voyons sur ces statistiques que les élèves de l'École Ménagère Agricole passent de 19 en 1904 à 59 en 1927. Ce document fait aussi allusion aux occupations des élèves après l'école, vers 1928.

Statistique
des élèves ayant fréquenté notre école m. agricole
L'école a été fondée en 1904.

1904 - 1905	16 élèves	1916 - 1917	28 élèves
1905 - 1906	18 "	1917 - 1918	30 "
1906 - 1907	18 "	1918 - 1919	32 "
1907 - 1908	18 "	1919 - 1920	30 "
1908 - 1909	20 "	1920 - 1921	33 "
1909 - 1910	20 "	1921 - 1922	31 "
1910 - 1911	22 "	1922 - 1923	42 "
1911 - 1912	23 "	1923 - 1924	43 "
1912 - 1913	25 "	1924 - 1925	39 "
1913 - 1914	27 "	1925 - 1926	51 "
1914 - 1915	27 "	1926 - 1927	52 "
1915 - 1916	32 "	1927 - 1928	53 "

Ministère de l'Agriculture
1^{re} Direction Générale
N^o 2000/S - 2/24. 22401.

Ecole

Monsieur le Directeur Général,
En l'honneur de vous faire parvenir, en double exemplaire, les renseignements détaillés dans le but de déterminer le montant du subside qui vous sera alloué à titre de part d'intervention de l'État dans les dépenses de votre école mixte agricole. Ce subside ne pourra arriver jusqu'à l'école, car dans quelques heures, les travaux d'installation des nouveaux locaux de votre école mixte agricole sont terminés.

V^o exp. de vos cert. p^o resp et vic.

Envoi le 21 avril 1928 à M^o l'Administration

La plupart de vos élèves pensionnaires, dont les parents sont ou fermiers ou cultivateurs, travaillent en famille et apportent leur part au travail commun.

Le petit nombre, enfants d'industriels, se trouvent également en famille et, en collaboration avec la mère, s'occupent avec économie et intelligence de leur petit revenu.

Illustrations montrant les activités des élèves à l'École de Laiterie, à partir de 1904.





Nous voyons sur cette photo des enfants qui tiennent à la main le bol dans lequel on leur servait chaque jour, pendant la guerre 14-18, une bonne ration de soupe. Ces images sont si répandues qu'on les croirait aisément destinées avant tout à traduire la reconnaissance des enfants envers les organisateurs (voir photo) de cette distribution fort appréciée en ces temps de privations. De toute façon, pareils documents constituent de précieux témoignages d'une époque à laquelle les photographes ne passaient pas régulièrement dans les écoles comme aujourd'hui. Et, parfois, leur propriétaire n'est pas peu fier de pouvoir identifier à peu près tous ses anciens condisciples. C'est précisément le cas ici où l'une des élèves de cette classe - la 5^e primaire - des Filles de la Croix de Waremme a reconnu de gauche à droite :

Au 1^{er} rang : Mariette Fraipont - Victoire Tombeur, qui travaillera pendant de longues années à l'étude de Maître Léon Sery - Julia Mertens de Mouhin, qui épousera Emile Boden - Une appelée Flore - Mélanie Jeandarme, plus tard madame Craninx - Hélène Henrion, fille d'un boulanger de la rue de la Station à Waremme.

Au 2^e rang : Sophie Boeur du quartier de la rue du Pont - Hélène Boden de Bettincourt, plus tard madame Coeme - Une appelée Hannosset - élève non identifiée - Une appelée Lhoest. - Joséphine Berger, qui épousera Alphonse Tinlot - Maria Coeme (?) de Bettincourt.

Au 3^e rang : Aline Thomas, la future femme du cultivateur Eugène Gerits - Laure Licour, plus tard Madame Marcel Fastré - Valérie Wauters - Léona Licour, qui épousera le meunier Renkin de Berloz - Yvonne Tits de Bleret.



Une circulaire du Ministère de l'Industrie et du Travail met les écoles en garde :
Des élèves de 13 ans, voire de 12 ans, fréquentent illégalement l'enseignement moyen !
Les heures établies à l'horaire officiel ne sont pas respectées !
Remarquons que cet avis est validé par un représentant de l'administration allemande.

MINISTÈRE
DE
L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

ADMINISTRATION
de l'Enseignement Industriel
et Professionnel

N. 10
Le 15 mai 1918

ANNEXE

Nancy, le 15 Mai 1918.

Madame la Directrice

Sur les listes des élèves adressées au Ministère par un certain nombre d'établissements d'enseignement industriel, professionnel et ménager, patronnés par l'Etat, figurent des jeunes gens et des jeunes filles âgés de 13 et même de 12 ans. J'attire particulièrement votre attention sur cette dérogation aux prescriptions officielles, au respect desquelles est subordonné l'octroi de l'appui financier du Gouvernement. La stricte observation de la règle relative à l'âge d'admission des élèves dans ces institutions s'impose d'autant plus que, depuis que le quatrième degré a été généralisé, en vertu de l'article 3 de la loi du 19 mai 1914, l'instruction primaire est devenue obligatoire jusqu'à l'âge minimum de 14 ans.

J'ai le devoir également de vous rappeler que les heures indiquées aux horaires et marquées aux horloges placées dans les locaux scolaires, doivent être celles qui sont établies officiellement, pour tout le pays, par les arrêtés de M. le Gouverneur Général. Le Service d'inspection a constaté, à ce sujet, des irrégularités qui ne peuvent pas être tolérées, car elles provoquent la confusion dans l'organisation des visites aux institutions et peuvent entraîner des déplacements inutiles aux délégués de mon Administration.

Agitez, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Général,

A. Leclercq

Göschel 1
Der Verwaltungschef für Wallonien,
im Auftrage

F. J. J.

M. Madame la Directrice

et hochw. vänningscheff för
M. Leclercq (Jules de la Croix)

Le Comité National des Fédérations des Cercles des Fermières et des Ménagères Rurales invite la directrice à inscrire ses élèves au concours de coupe de la « vaillante fermière ». Cette lettre stipule les modalités de participation audit concours.

Bruxelles, le 18 Janvier 1926

Madame la Directrice,

Le concours pour la coupe de la vaillante fermière aura lieu au mois de Juin 1926, nous serions heureux de voir votre école y prendre part. Il est désirable que vous pourriez votre inscription le plus tôt possible et que vos élèves s'exercent dès maintenant aux travaux pratiques prévus au programme du concours.

Une quinzaine de ces exercices devraient être chronométrés et les diagrammes de ces chronométrages devraient être présentés au concours.

Une surplus vous pouvez obtenir tous autres renseignements concernant ce concours auprès des inspectrices et des conseillères. Mais les inscriptions doivent être prises avant le 15 Février.

Veuillez donc de vouloir bien remplir le bulletin ci-joint et de nous le renvoyer avant la date indiquée.

Recevez, Madame la Directrice, nos salutations distinguées
Pour le Comité National
E. Etienne Secrétaire

**EXTERNAT
DES FILLES DE LA CROIX
A WAREMME.**

Bulletin de *M^{lle} Simone Gombart*
3^{ème} Année d'études.

1^{er} Trimestre de l'année scolaire 1930-31.

Conduite et Discipline	E	B	Exactitude	E	B
Politesse et Mairies	E	B	en Assiduité à l'école	E	B
Application	E	B	Ordre et soin des cahiers	E	B

Branches d'enseignement	Maximum	Points obtenus	Place obtenue	Branches d'enseignement	Maximum	Points obtenus	Place obtenue
Catéchisme . . .	30	20		Histoire nationale	15	14	
Histoire sainte . . .	20	10		Géographie . . .	15	14	
Grammaire . . .	20	18		Sciences naturelles	15	13	
Orthographe . . .	30	25		Hygiène	15	-	
Style	15	13		Économ. domestique	15	-	
Lecture et Déclam.	20	19		Ouvrages manuels	30	26	
Écriture	15	13		Langue flamande .	15	-	
Arithmétique . . .	40	35		Dessin	15	12	
<i>Commun. Liturgie</i>	20	20		Chant & solfège .	10	9	
				<i>conduite et disc.</i>	50	30	

Maximum : 350 points.

Points obtenus : 331

Place : sur élèves.

99/100 La Directrice,

P. *Sœur Alix*
F. C.



E. de Manneffe

10 avril

1 pièce - bête	645	-
1 baignoire émaillée p. bête avec robinet de décharge, support	252	-
1 bête cellulosée articulée	30	-
1 brosson acier	52	20
1 appareil Sachtel / émarcisé	102	-
	<u>626</u>	20
Taxe de transmission	6	20
	<u>632</u>	50

G. Wouters (r. Georges Clémenceau, 17, Liège)

3 avril

1 Machine à écrire Pfaff 21 à cassette centrale, avec effet garanti cinq ans	300	-
Appareil à bande et reprise, etc.	16	-
	<u>316</u>	-
Primes officielle 5%	15	20
	<u>331</u>	20
Taxe de transmission	7	20
	<u>338</u>	40

Total : 7.559 frs

Un rapprochement amusant entre la photo et... le relevé de la facture du matériel didactique de l'époque !

Ci-contre, un choix de questions du Concours général organisé par le Comité provincial des Ecoles Catholiques de la province de Liège auquel devait satisfaire un élève pour obtenir son certificat de sixième année d'études en 1935.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CATHOLIQUE.

CONCOURS DE L'ANNÉE 1911.

GRAMMAIRE. 6^e Année

1. Citez qui se sont abstenus de pleurer, ¹expulser ²seront ³si-
compris ⁴interpellé dans la ⁵gloire que Dieu a préparée
pour les vertueux et les évangélistes.

1. et Indiquez le nombre et la fonction des propositions contenues
dans cette phrase.

2. et Indiquez le nombre et la fonction des expressions portant
le chiffre 1.

3. et Analysez l'orthographe des expressions portant le chiffre 2.

2. Donnez la forme des verbes rassembler et arrêter aux trois temps,
le sujet étant de troisième, la première, à la 2^e personne du
singulier du passé indéfini, la deuxième à la 2^e personne du
présent du conditionnel passé 1^{er} futur.

3. En changeant le préfixe, formez les verbes qui signifient le
contraire de : expulser, débarrasser, exparter.

Donnez au nom et au verbe dérivés des mots : famille, temps.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CATHOLIQUE.

CONCOURS DE L'ANNÉE 1911.

GÉOGRAPHIE. 6^e Année

1. Dessinez une carte de Belgique divisée en provinces, sans figurer :

a) le cours de l'Escaut en Belgique et deux de ses affluents
majeurs ;

b) trois canaux à grande section ;

c) l'itinéraire suivi par un bateau allant de Dinant à Namur
sans passer par Liège ;

d) quatre localités importantes situées sur le parcours et
l'industrie principale de chacune d'elles ;

e) les noms des régions traversées et une production natu-
relle de chacune d'elles.

2. Dans quels États de l'Europe existent les fleuves suivants :
Danube, le Rhin, le Rhin, l'Elbe, le Volga.

3. Nommez : a) deux provinces ; b) deux ports ; c) trois produits
naturels du Congo.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CATHOLIQUE.

CONCOURS DE L'ANNÉE 1911.

HYGIÈNE, Filles et Garçons, 6^e année.

(8 points)

1. Citez quatre causes de la pollution de l'air : a) à l'intérieur ;
b) à l'extérieur des habitations.

2. et Enumérez cinq précautions à prendre quand une maladie
contagieuse se déclare dans une famille ;

3. Citez trois défectueux à proscrire en cas d'épidémie.

3. Comment pratiquer la respiration artificielle ?

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CATHOLIQUE.

CONCOURS DE L'ANNÉE 1911.

RELIGION. 6^e année.

(8 points)

Questions pour les élèves des écoles
où la 6^e année est séparée de la 5^e.

1. Dans l'acte de Contrition, citez les mots qui expriment le
repentir ; puis, ceux qui expriment la ferme propos. Une par
citer des mots qui indiquent les motifs de contrition. (8 p.)

1. a) Qu'entend-on par la grâce ? (2 p.)
b) Qu'entend-on par la grâce sanctifiante ? (2 p.)
c) Qu'appelle-t-on grâce spéciale ? (2 p.)

2. a) Que dit-on non de ceux qui respirent de purses paroles
et n'en remplissent pas le cœur ? (4 p.)
b) Pourquoi les appelle-t-on des hypocrites ? (2 p.)

4. Joseph, Henri et Pierre vont à confesse. — Joseph a commis
trois péchés mortels ; il en a fait un. — Henri en a commis
deux ; il en a fait un. — Pierre en a commis un ; il le confesse
mais il cache tous ses péchés véniels.
Chacun de ces trois enfants est-il fait une bonne confession ?
(8 p.)

5. a) Citez une prophétie annonçant la venue du Messie. (2 p.)
b) Montrez comment elle s'est réalisée. (2 p.)

6. a) Quelle faute a commise saint Pierre le soir de Jeudi-
Saint ? (2 p.)
b) Pourquoi saint Pierre a-t-il succombé à la tentation ? (2 p.)
c) Pourquoi saint Pierre n'a-t-il obtenu le pardon de sa faute ?
(2 p.)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CATHOLIQUE

CONCOURS DE L'ANNÉE 1932

HISTOIRE

6^e Année

1. Citer deux faits chronologiques :

- a) deux traités mentionnés dans l'histoire de Belgique depuis Charles-Quint jusqu'au règne de Joseph II.
b) Signaler, en quelques mots, ce que contenait chacun de ces traités.

2. Écrire ce qu'on entend par chacun des faits historiques suivants :

- a) Le Compromis des Nations ; — Escroqueries.
b) Sous quel règne se sont produites ces manifestations ?

3. a) Quelles furent les causes de la révolution brabançonne ?

- b) Comment s'y est-elle faite ?

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CATHOLIQUE

CONCOURS DE L'ANNÉE 1932

GRAMMAIRE

6^e AnnéeLes verbes qu'on cite au dessus à entendre sont celles qu'on a le plus d'intérêt à savoir :

1. a) Indiquer le nombre et la nature des propositions contenues dans cette phrase ;
b) la nature et la fonction des mots soulignés.

2. Reproduire les phrases suivantes en choisissant l'une des expressions entre parenthèses :

Nous étions prêts de partir, mais les nouvelles que vous nous avez (adressé, adressés) nous ont (éprouvé, éprouvés) à temps et nous avons (indulgi, indulgié) de différer notre voyage.

3. Indiquer la forme des verbes : être, c'est aller, rompre, à la 3^e personne du pluriel du plus-que-parfait du mode indicatif et du conditionnel passé 1^{er} forme.

4. Indiquer : a) un verbe du mot croquer ;
b) deux constructions de courger ;
c) deux synonymes de achever ;
d) deux homonymes de souf.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CATHOLIQUE

CONCOURS DE L'ANNÉE 1932

ARITHMÉTIQUE

6^e Année

1. Écrivez l'expression suivante :

$$\left(\frac{10}{0,75} + \frac{40}{0,75} + 100 \right) \times 2 =$$

$$1 \frac{1}{2}$$

2. Indiquer le rapport qu'il y a entre un décimètre et les 25 des 5/4 de m².

3. On décharge un terrain rectangulaire de 12 m. de long sur 12 m. de large contre un terrain triangulaire ayant 20 m. de hauteur. La surface du rectangle égale les 8/5 de celle du triangle. Calculer la base du triangle.

4. Une somme placée à intérêt simple, produit 5 ans, est devenue 2000 fr., capital et intérêt. La même somme placée pendant 6 ans, au même taux, a donné 2200 fr. d'intérêt. Quelle est cette somme et à quel taux d'intérêt placée ?

5. Un bassin cylindrique de 10 m. de diamètre, renferme 87,8 lit. d'eau. Quelle en est la profondeur ? Rapport : 3,14.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CATHOLIQUE

CONCOURS DE L'ANNÉE 1932

RELIGION (3^e degré)6^e Année

1. a) Écrivez l'Ave de Charles.

- b) Comment faut-il aimer Dieu ?
c) Comment montrons-nous que nous l'aimons de cette manière ?
d) Comment faut-il aimer son prochain ?
e) Comment montrons-nous que nous l'aimons de cette manière ?

2. a) Citer un fait de la vie de Jésus qui prouve qu'Il est Dieu.
b) Citez-en un qui prouve qu'Il est homme.
c) Qui est donc Jésus-Christ ?3. a) Quand est-ce qu'un péché est mortel ?
b) Quelles font-il de conditions pour qu'un péché soit mortel ?
c) Expliquez en quelques mots ces conditions.

4. a) Indiquez une promesse de Jésus.

- b) Indiquez une figure de l'Eucharistie.
c) Par quelles paroles Jésus a-t-il choisi saint Pierre comme chef de l'Église ?
d) Par quelles paroles a-t-il institué l'Eucharistie ?
e) Par quelles paroles a-t-il institué le Sacrement du Pénitenciel ?

Répartition des points : 1^{re} question : 10 points.
2^e " " 0 points.
3^e " " 6,2 points.
4^e " " 13,6 points.

TRAVERS DE LITON



Enseignement Primaire Catholique

Certificat de sixième Année d'Études

Le *Tray*, nommé par le Comité provincial des Ecoles Catholiques de la Province de *Tray*,
après que *Ed. de Lamball*, Directeur, dans le Collège Catholique des Filles de la Croix de *Montmorency*,
né le *15 Mars*, de *1872*, a obtenu *100* points, sur *100*, dans l'examen
des matières du *Programme général de 1908*, et qu'il lui a été décerné un *Certificat de 10* degrés.

Fait à *Tray*, le *10* juillet *1908*.



Directeur

PROFESSEUR PRINCIPAL

J. P. P. P.

H. M. M.

PENSIONNAT DES FILLES DE LA CROIX
WAREMME

TÉMOIGNAGE D'EXCELLENCE

obtenu par *M^{me} Alex Wylendroch*

Mois de janvier 1933. - 2^e semestre.



Pensionnat des Filles de la Croix
Institut N. D. du S-Cœur-Waremme

Carte d'honneur

du 2^{me} degré Cinquième
Semestre scolaire 19 - 19

obtenue par

M^{lle}

Waremmes, le





Photo de Monsieur le Doyen Aandekerk et des membres de la Croisade Eucharistique de Waremmes en 1935

1^{er} rang : 1. Vanbalen Léona - 2. Genicot Paule - 3. Lecloux Marie-Thérèse - 4. Triffois Monique - 5. Proesmans Léa - 6. Vandensavel Aline - 7. Monsieur Le Doyen - 8. Triffois Ghylaine - 9. Pâques Phina - 10. Jeandarme Adèle - 11. Jeandarme Marie - 12. Heraly Juliette - 13. Vanaeken Annie

2^e rang : 1. Lekeux Mimie - 2. Heraly Georgette - 3. Fraipont Simone - 4. Vandervelpen Marthe - 5. Philippe Marie-Thérèse - 6. Coen Renée - 7. Servais Georgette - 8. Servais Odette - 9. Fraipont Madeleine - 10. Rasquin Charlotte - 11. ? - 12. Renier Hélène - 13. ? - 14. Brankart Mimie - 15. Lambert Josette - 16. Genicot Marie-Thérèse

3^e rang : 1. Dams Juliette - 2. Peduzy Nelly - 3. Champagne Josephine - 4. Dormal Marie-Louise - 5. Billet Mimie - 6. ? - 7. ? - 8. Leurquin Irène - 9. Pirard Andrée - 10. Renier Marie - 11. Mazy Laure - 12. Angenot Anne-Marie - 13. ? - 14. Salle Marie - 15. Dormal Mariette

1833



1933

IN - HOC - SIGNO - VINCES

UN SIÈCLE D'EXISTENCE



LA CONGRÉGATION

des FILLES de la CROIX de LIÈGE



1^{re} DIRECTION GÉNÉRALE

Bâtiment central, Enseignement agricole,
Agriculteurs de l'Etat,
Laboratoire d'Analyses, Docks nord

N^o 2000/51,
1^{re} 6564.

Veuillez se reporter aux indications relatives
dans le régime.

ANNEXE.

1^{ste} ALGEMEEN BUREAU

Landbouwkantoor, Landbouwwetenschap,
Bureaustatistieklandbouw,
Ontwikkelingsdienst, Landbouwproef

N^o _____

Men gelieve in het antwoord eveneens het
aankomstnummer te vermelden.

BIJLAGE.

Bruxelles, le 13 JAN 1934 193
Brussel, den 13 JAN 1934 193

Madame la Directrice,

Comme suite à votre lettre du 4 janvier courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la section ménagère agricole de Waremmes fut agréée en 1904 et transformée en école moyenne agréée en 1925.

Les subvendes suivantes ont été accordées les cinq dernières années à la dite école.

1928 - 29	72.117 R,	19-20 : 58.111
1929 - 30	75.200 R,	20-21 : 53.701
1930 - 31	95.651 R,	21-22 : 56.581
1931 - 32	85.463 R,	56.842 / + 111.372 / 168.214 /
1932 - 33	54.453 R,	168.214 / + 111.372 / 279.586 /

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma
considération distinguée.

Madame Quins,
Directrice de l'Ecole ménagère
agricole,
Waremmes.

Pour le Ministre:
Le Directeur général,

Pour les Écoles ménagères et le 4^{me} degré primaire.



Ecole ménagère de *Waxweiler* *Gaufres*
CAHIER D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

(Arrangé par Ch. FARDONDEY, bibliothécaire d'école ménagère.)

appartenant à *Henriette Houveland*

Ce cahier contient:
23 tableaux: préparation et coût des menus.
120 pensées, maximes, conseils, rôle de la femme dans le ménage.
Comptabilité ménagère.
Hygiène de l'enfance.
Politesse à table.



50 pages libres pour la transcription du cours d'économie domestique.

190 GRAVURES:
les légumes, les viandes, les poissons, les crustacés, le gibier, la volaille, les poules, les ustensiles, L'espace.

Propriété - Déposé

Édition française en français. — Cahier couronné à 4 Expositions.
Adapté par les écoles de Bruxelles, Gand, Anvers, Liège, etc.

Librairie Alb. HERMANN, Verviers (Belgique).

Nouvelle édition revue et augmentée.



INSTITUT DES FILLES DE LA CROIX

à Wareme

ECOLE MOYENNE



Le Jury d'examen institué pour la délivrance des diplômes aux élèves qui ont suivi les Cours Généraux de Madame de Mademoiselle Simone Lombarc née à Wareme le 25 janvier 1883 ayant obtenu les 1500, 1575, 1600 des points a satisfait avec Grande Distinction aux épreuves prescrites par l'article 87 du règlement.

En fait de quoi il lui a été décerné le présent diplôme.

L'enseignement de ce cours comprend :

La religion, la langue française, l'arithmétique, la géométrie, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, les sciences commerciales, l'hygiène et l'économie domestique.

La Directrice,

F. Bidaert

Le Jury,

Stéphane G. Dandoy

Wareme le 15 juillet

1938

Th. Hoffmann

L. L. M.

A. Stas

ÉTABLISSEMENT DES FILLES DE LA CROIX
WAREMME

DIPLÔME DE DACTYLOGRAPHIE

Le JURY ayant procédé à l'examen de Mademoiselle Simone Lombard
née à WAREMME le 21 janvier 1918, déclare par cette épreuve
régulièrement admise à l'épreuve, et admette. Elle possède au 100, maximum attaché à un travail parfait.
En foi de quoi le JURY lui a décerné avec La Plus Grande Distinction le présent diplôme.

Waremmes, le 21 juillet 1918.

Sous la Présidence

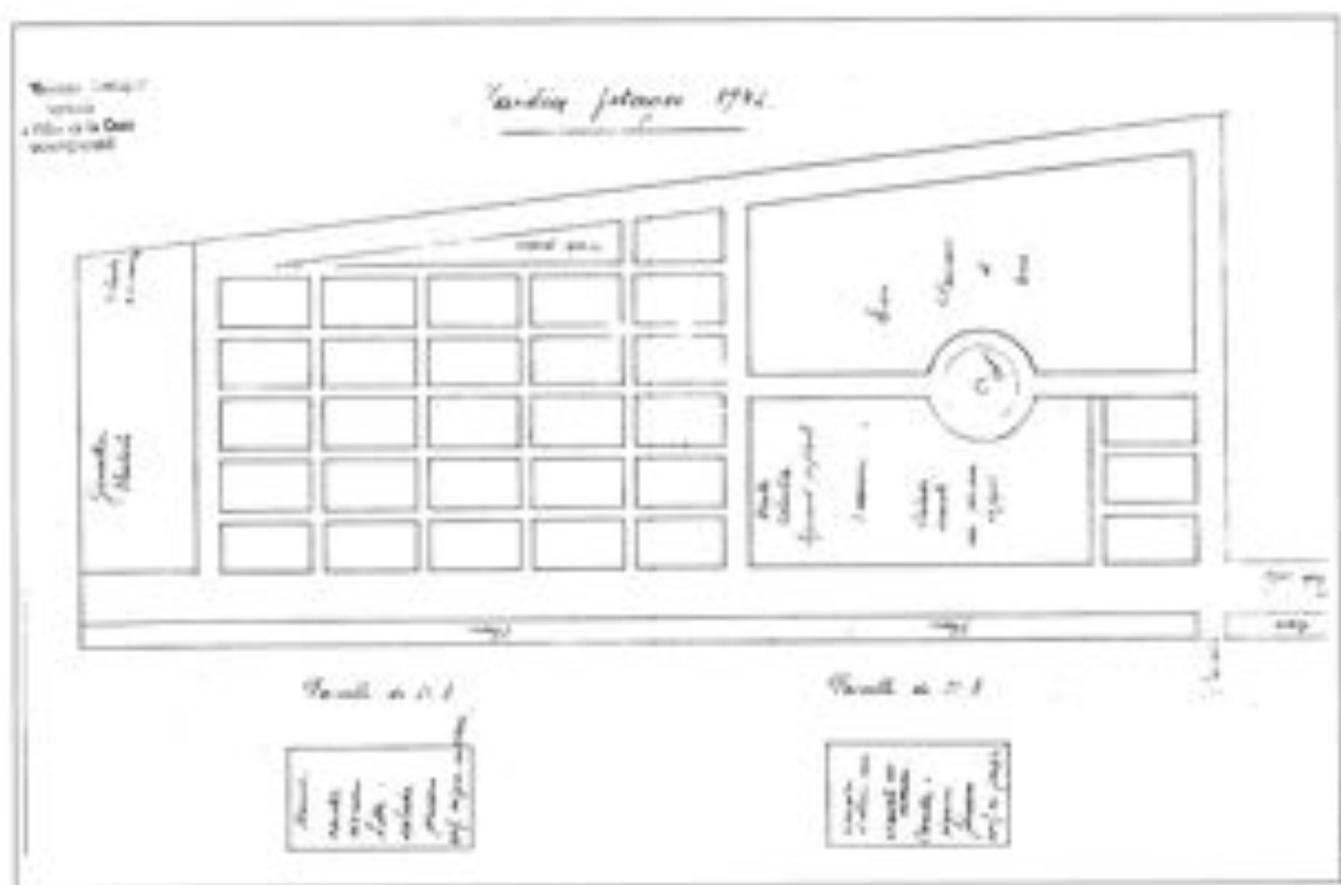
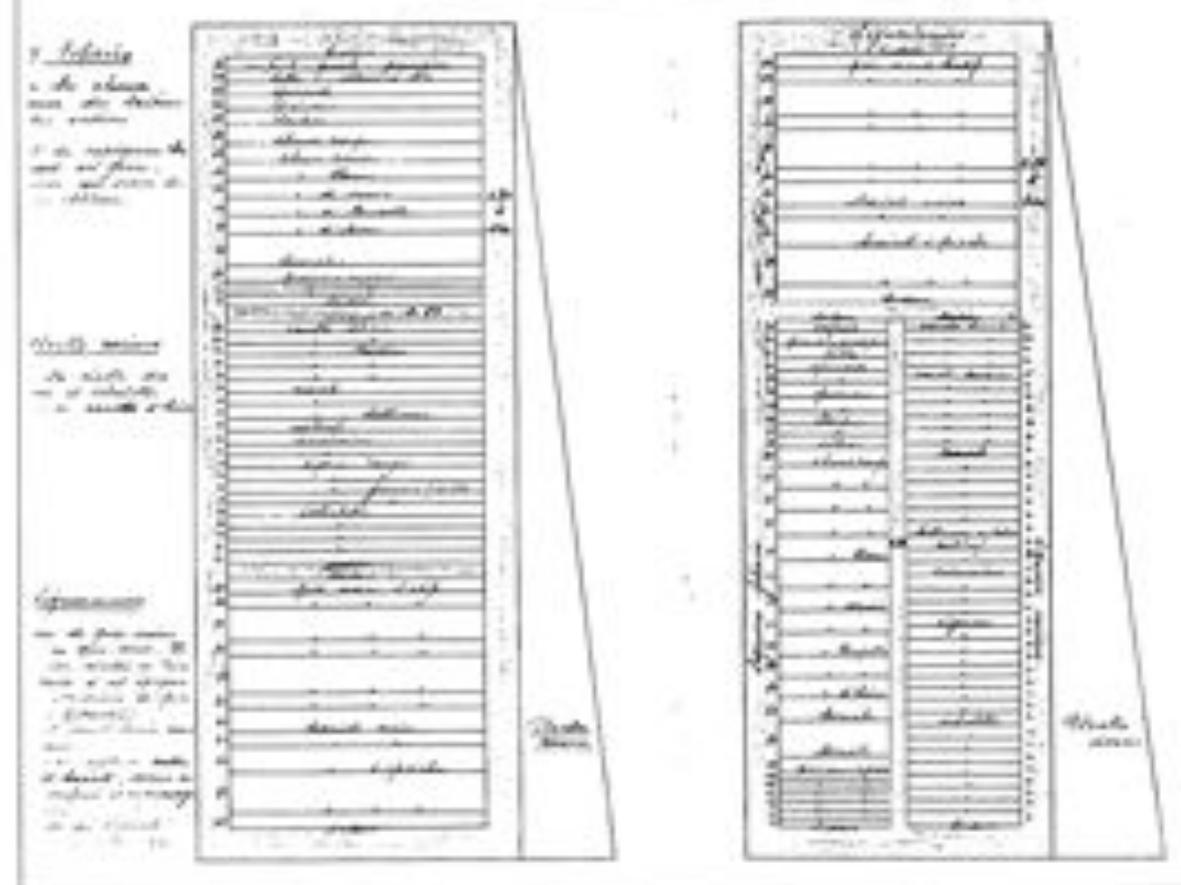
Inspecteur N. D. du Sarré-Carré
Président et Grand Examinateur
Filles de la Croix
WAREMME

Signature de l'Élève
Simone Lombard

Le Jury

Signature du Jury
J. B. B. B.

Plan de culture de l'école ménagère.



Cet extrait d'un registre de « rapports annuels » précise notamment quelques motifs d'absence enregistrés dans le courant de l'année 1942.

Un autre rapport annuel mentionne les circonstances exceptionnelles qui ont perturbé les cours en 1943 - 1944.

APPRÉCIATION SUR LA MARCHÉ DE L'INSTITUTION

Une certaine nombre d'élèves ont été empêchés de terminer l'année. Causes } févrie de pères de familles; maladie ou opération
} cause: décès; maladie de la mère, travaux
soudiers. Malgré des circonstances défavorables et ces quelques
défections, la marche de l'école s'est très bien poursuivie.

Lors d'un concours d'aptitude, en avril dernier, Monsieur
l'Inspecteur Principal Béchon a exprimé sa grande satisfaction
pour la façon dont les élèves ont suivi le leçon et pour la part
active qu'elles y ont prise, ainsi que pour leur bonne tenue
et la belle fréquentation des différentes classes.

Ces élèves poursuivent les études de rigueur.

APPRECIATION SUR LA MARCHÉ DE L'INSTITUTION

En est à les lieux marchés jusqu'au suai.

Le 9 suai, de boules était habité, à quelque lieu d'ici, et le bruit s'était répandu que la gare et sous ses voies de Marumun seraient bientôt sises, bon nombre d'élèves ont déserté l'école - à tel point que, dès le 15 au 20, nous avons dû la fermer. Comme le danger ne nous paraissait pas imminent, nous avons appelé les élèves les 22 et 25 suai, et avons repris définitivement le cours à partir du 30 suai, pendant quatre jours pleins par semaine, - des regards ont couru jusqu'à la rue-juillet. Une trentaine d'élèves seulement ont répondu à l'appel. - Le régime des deux-temps n'a pas été adopté: beaucoup d'élèves ont eu beaucoup à faire, et certains devaient attendre le départ des trains jusqu'à heures.

Les élèves de 1^{er} et de 2^o années ont eu l'occasion à la fois grande satisfaisante du jury à l'examen final. Mme L'inspectrice Plabion a déclaré que les élèves possédaient les lieux bien réalisés et a trouvé les travaux très bien réussis. Elle a aussi admiré la façon d'agir des juries, affirmant si en avoir par leurs remarques sur s'intéressant aussi bien aux travaux de élèves et la direction ou connaissance de cause.

SUGGESTIONS

en vue du perfectionnement de l'enseignement ou de la création éventuelle de cours

Nouvelle salle pour l'enseignement simultané de la cuisine - et élargissement de locaux.

Fait à Marumun, le 26 octobre 1944,
La Directrice,

J. Bouyner

Et est approuvé, le 27 octobre 1944,
Le Vice-Président
de la Commission Administrative,

G. Clardier

Et est approuvé, le 28 octobre 1944,
La Présidente
du Comité d'Administration,

Écoutons une élève de l'époque confier à une amie ses émotions de mai 40...

- Chère Anne-Marie,

Que d'émotions depuis ton départ du pensionnat et que d'événements depuis ce 8 mai où tes parents sont venus te chercher alors que nous nous préparions à fêter Chère Sœur Supérieure ! Nous pensions bien peu à la guerre, tout à la joie de nos préparatifs.

Mais quel réveil le 10 mai ! Des coups de canon, des avions qui passent, des troupes qui traversent la ville, et des gens pris de peur qui cherchent à fuir. Impossible d'arriver à la gare, et surtout d'en sortir ce matin-là, tant les bombardements étaient intenses. Il m'a fallu rester à l'école avec les religieuses et j'ai assisté au défilé continu des réfugiés et des blessés. Les locaux de l'école ont été réquisitionnés par les Allemands, et maintenant que les classes ont repris, nous les partageons avec les élèves de l'Athénée. On a parfois des surprises désagréables dues aux occupants : figure-toi qu'un jour, à l'étude, nous sentons que nos yeux piquent, les larmes coulent, l'émotion grandit, on craint le pire jusqu'au moment où l'on découvre qu'une bouteille de gaz lacrymogène a été oubliée par « eux » dans la pièce voisine et que cette bouteille est débouchée !

Espérons que tout cela sera bientôt fini et que nous pourrons reprendre en paix nos études de piano et jouer avec entrain la cinquième de Beethoven(...) comme autrefois. Espérons des jours meilleurs, « on les aura » !

Une lettre de Madame la Directrice adressée au Ministère de l'Instruction Publique loue l'attitude patriotique du personnel sous l'occupation. Ce document rappelle l'occupation des locaux par les troupes américaines.

École Moyenne Mixte Agricole
des Filles de la Croix,
NARBONNE.

Narbonne, le 18 janvier 1945.

Ministère de l'Instruction
Publique,
Office de l'Enseignement
Technique.

N° matricules 6175.

Monsieur le Ministre,

Votre dépêche en date du 30 décembre 1944 n'est parvenue ce jour.

Je m'empresse de vous donner l'assurance que l'attitude des membres du personnel pendant l'occupation a été nettement patriotique. Les déclarations personnelles des professeurs vous seront adressées dès la reprise des cours, renies à une date encore indéterminée, les lieux étant occupés par les troupes américaines.

De notre côté, nous avons pu aider quelques anciennes élèves à se soustraire au travail obligatoire pour l'ennemi.

Truilles agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre très haute considération.

La directrice,

A Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique,

- Nous n'avons pas vingt ans !

Nous venons de quitter le Pensionnat des Filles de la Croix de Waremme. Personnellement, je continue des Études à l'École Normale de Liège que je devrai quitter à cause des bombardements et de l'arrivée des V1 et des V2.

Une de mes amies s'est dirigée vers l'école d'infirmières de Bois-de-Breux. Elle provient de Berloz. Elle reviendra à Waremme où elle sera engagée dans la Croix Rouge et arrêtée par les Allemands. Emmenée à la Citadelle, elle y fera un long séjour.

Les Filles de la Croix lui feront parvenir un message d'une manière toute particulière. Dans un colis, elles glisseront une poupée habillée en Fille de la Croix et, sous les vêtements, elles introduiront une lettre afin de lui donner des nouvelles ainsi que d'autres indications. Après la guerre, mon amie sera reconnue Prisonnière Politique. Son nom était Marie-Louise Bruyninx, elle était surnommée Milou.

J'ai pris plaisir à vous conter cette anecdote, par amitié pour Milou, pour que nous gardions son souvenir. =

Simonne Delcommune-Lombart, élève en 1940.



Chaque année, dans les processions, le groupe de Geer était toujours représenté. Au cortège de la libération, on voit ici une scène vivante de la fuite en Egypte : Alfred et Corinne dans les rôles de Joseph et Marie, un bébé recueilli tout récemment à l'orphelinat est l'enfant Jésus. A l'avant plan, on peut voir l'Abbé Gérard, Directeur à Geer à l'époque.

Sur la façade de la gare se dressait l'autel de la Vierge, entièrement drapé de bleu et de blanc. C'est à cette occasion que le doyenné de Wareme fut consacré à la Vierge.



Deux processions parcouraient chaque année les rues de la ville à l'occasion des kermesses locales, celles de la Saint-Jean, dans le centre, et celle de la Saint-Pierre, dans le quartier de la rue du Pont. L'Institut des Filles de la Croix contribuait traditionnellement et pour une bonne part à leur succès en ajoutant au cortège plusieurs groupes d'une grande fraîcheur.

Monsieur Jules Coen en rappelle ainsi le souvenir :

« Pendant deux heures, ce sera un interminable défilé de groupes évoquant des scènes bibliques, petites filles vêtues de blanc, des ailes accrochées dans le dos pour figurer des anges et qui jetaient des pétales de rose, communiantes voilées agitant des palmes, acolytes à la soutane rouge et au surplis de toile blanche plissée porteurs de flambeaux ou de bannières, saints et saintes de bois coloriés, portés à deux épaules, tout cela ondulant au vent, dans la lumière du soleil chaud de l'été naissant et du parfum de l'encens et des bouquets de pivoines et seringas qui, çà et là, ornaient les reposoirs et les petits autels devant les maisons. »

Jules Coen, Mes jeunes saisons, Ed. Dricot, Liège



La voix des Anciennes.

Le 12 avril 1956, une première réunion des anciennes se tiendra au Pensionnat des Filles de la Croix. La création d'un bulletin, naissance de la « Voix des Anciennes », sera applaudie et un accueil enthousiaste lui sera réservé. Dans les « tiroirs à souvenirs », chacune pourra puiser et transmettre bien des choses vécues.

3^e ANNÉE

NOVEMBRE 1958 — N° 6

La Voix des Anciennes

Bulletin de l'Association des Anciennes Élèves
de l'Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur, Filles de la Croix
Waremmé

C. C. P. 8159.93 « Voix des Anciennes », Waremmé



La vie au fil des jours en 1963-1964

Pour que nos grandes bénéficient d'une culture toujours plus vaste, d'une vraie culture d'« humanités » l'Institut en union avec le Collège, a inauguré cette année un nouveau système qui paraît rallier les suffrages de tous : parents et élèves, ainsi que des échos flatteurs nous l'ont déjà appris. Il s'agit des « séances culturelles » du vendredi. Un beau titre n'est-ce pas !

La réalité est plus belle encore, vous allez voir. Ces séances culturelles consistent alternativement en Ciné-forums, en initiation musicale et en matinées théâtrales qui réunissent au collège toutes les élèves du degré supérieur, actuellement au nombre de 70 !

Le 27 septembre : Ciné forum (Le cuirassé Potemkine).

Le 4 octobre : Théâtre : La cruche cassée de Von Kleist et le mot de Camborne de S. Guitry, par la troupe sympathique des compagnons de la Marjolaine, de Bruxelles.

Le 18 octobre : Initiation musicale : La belle histoire de la variation par Myriam Pascal, pianiste.

Le 21 octobre : troisième et seconde, pleines d'admiration pour le grand artiste qu'est Jean-Louis Gemma, sont allées l'applaudir au Gymnase dans « Le Cid ».

Le 23 octobre : Les compétitions « officielles » du sport ont repris ce jour. Nos équipes de net et de volley se sont embarquées allègrement mais avec une crainte justifiée pour le terrain de Jupille. Le deux matches se sont joués dans une bonne atmosphère de cordialité. L'équipe de Volley perdit avec « honneur... » car si ce fut 1 set à 2, elle l'emporta par les points 42 à 39, et l'équipe de Net gagna modestement par 23 point contre 22.

Le 25 octobre : Ciné-forum : Un condamné à mort s'est échappé.

Le 8 novembre : Les quatrièmes admises pour une fois dans le groupe des « grandes », et très fiers de l'être, vont au Gymnase avec les troisièmes, voir les fourberies de Scapin, de Molière, tandis que Rhétorique et Poésie se réservent d'admirer au Collège les Compagnons de la Marjolaine dans « Cinna », de Corneille.

Le 13 novembre : Nos deux équipes de Net et de Volley disputent avec ardeur une compétition serrée contre les élèves des Dames de l'Instruction Chrétienne de Liège. Il s'agit de matches qui font naître tour à tour chez les supporters des moments d'angoisse et d'enthousiasme. Pour le Net, la chance sourit à Waremme qui l'emporte par 23 points contre 17, tandis que pour le Volley les liégeoises l'emportent par 2 sets à 1 et 46 points à 41.

Le 21 septembre : C'est avec grande liesse que les enfants de l'école primaire ont fêté le 60e anniversaire de vie religieuse de Chère Sœur Marie Esther qui se dévoua pendant plus de 50 ans dans l'œuvre si noble de l'éducation de la jeunesse.

Notre Chère Jubilaire fut ravie d'entendre les voix cristallines exécuter successivement le chant de circonstances à deux voix, un « Canon » à huit voix, un très joli compliment lu par une élève flamande et pour terminer un beau chant d'action de grâces : « Ce jour que Dieu nous a donné ».

Il faut ajouter encore, pour que le tableau de cette première tranche de l'année soit moins incomplet, l'admirable jeu scénique : De la Pentecôte à Vatican II, que bon nombre de pensionnaires sont allées voir à Liège au Palais des Congrès, le 26 octobre ainsi que le très émouvant film « Satoko et ses chiffonniers », film donné également à Waremme, le mardi suivant et qui a fait couler bien des larmes, suscitées par la charité vraie et le sacrifice total de cette jeune japonaise, au service des chiffonniers de sa ville natale.

Bientôt :
anniversaire de l'arrivée des
FILLES DE LA CROIX

à Waremme.

ENVOYEZ-NOUS, S'IL VOUS PLAÎT :

- ECRITS
 - PHOTOS
 - SOUVENIRS PERSONNELS
- de ces 100 années écoulées.

DES ADRESSES DE PERSONNES QUE CET EVENEMENT INTERESSE SERONT AUSSI LES BIENVENUES COMMUNIQUER LE TOUT A LA RESPONSABLE DE CES FETES DU CENTENAIRE
41, RUE JOSEPH WALTERS, WAREMME

1866

1966

Institut des Filles de la Croix
Waremme

SAMEDI 22 OCTOBRE, à 15 heures

ET

DOMANCHE 23 OCTOBRE, à 14 heures

— EN LA SALLE DES VARIETES —

SEANCE ACADEMIQUE

Evénement : Adultes 10 francs - Enfants : 5 francs

—

CES MEMES JOURS

DANS LES LOCAUX DU PENSIONNAT

41, rue J. Walters — de 18 à 22 heures

RESTAURANT - FETE FORAINE

INVITATION CORDIALE A TOUS !

INSTITUT des FILLES de la CROIX

RUE J. WALTERS, 41, WAREMME

DOMANCHE 19 JUIN, à 14 heures :

DEFILE DES TOILETTES

confectionnées par les élèves de la section professionnelle
(Salle du Pensionnat)

MARDI 28 JUIN, à 9 h. 30 :

DISTRIBUTION DES PRIX
POUR L'ECOLE GARDIENNE

MERCREDI 29 JUIN, à 9 h. 30 :

DISTRIBUTION DES PRIX
POUR L'ECOLE PRIMAIRE
ET LA SECTION PREPARATOIRE

JEUDI 30 JUIN : PROCLAMATION DES RESULTATS

à 9 h. 30 : pour les sections technique et professionnelle
à 11 h. : pour les benévoles.

Les élèves de l'Enseignement Technique, section Atelier, voient grand et vous préparent des merveilles pour le prochain défilé : deux toilettes de mariées, douze robes de communiantes en plus des collections habituelles, mais toujours de nouvelles lignes de robes, de manteaux et de tailleurs.

Décidément, on « vit » chez nous, ne trouvez-vous pas ?

« La Voix des Anciennes », avril 1957



Exercice :

Confection :

- Borde et une jaquette
à manches longues
en satin « vite » aspect
fin.
- 1) Réalisation par
montage (côté droit)
 - 2) Ruques - Coupe de 2^e côté
 - 3) Montage
 - 4) 1^{er} Engage : placement
de ml. simplification
suhl. poche.
 - 5) Confections.
 - 6) 2^o Engage.
 - 7) achèvement (aspect fin)



Chers Parents,

Dans le but de mettre fin aux rumeurs sans fondement qui, ces derniers temps, s'est cessé de circuler dans la région, le Pouvoir Organisateur, les Associations des Parents et les Directrices de l'Institut des Filles de la Croix ont jugé utile de faire une mise au point.

Depuis des années, la responsabilité de l'école était confiée au Pouvoir Organisateur des Filles de la Croix composé exclusivement de religieuses. Parmi celles-ci, plusieurs étant devenues très âgées ont souhaité démissionner.

Il a donc été décidé de pourvoir à leur remplacement et de profiter de l'occasion pour élargir la composition du Pouvoir Organisateur.

Des personnalités religieuses et laïques ont accepté d'assumer cette tâche. Parmi celles-ci figure un représentant de l'Association des Parents Humanités. D'ici peu d'autres délégués des parents y seront appelés. Les bâtiments ont été cédés à l'A.S.B.L. du Boyensé qui travaillera en étroite collaboration avec le Pouvoir Organisateur.

Ces nouvelles dispositions ne peuvent être que bénéfiques pour l'école, puisque les personnes qui s'en occuperont désormais sont mieux au courant du contexte local et plus directement concernées par les divers problèmes.

Toutes les sections existantes continuent : primaires - techniques - humanités - et sont décidées à travailler en étroite collaboration pour le plus grand bien des élèves.

Il y a donc lieu d'avoir foi en l'avenir de l'école, celle-ci osant aussi compter sur vous pour faire sa propagande.

Nous vous prions de croire, Chers Parents, à notre entier dévouement.

Les Directrices,

Soeur Paula (Ec. Primaire)
Mme Winkel (Techn. et Prof.)
Mme Nana (Humanités)

Les Présidents,

F. Loumaye (Pouvoir Organisateur)
Mme Bourmanne (Ass. Par. Prim.)
F. Seela (Ass. Parents techn.)
A. Héraly (Ass. Parents Human.)

ETUDIEN À DOUZE ANS

Les bons professeurs, au début de l'année scolaire, enseignent et rappellent la bonne méthode pour étudier leurs cours, présenter un devoir, mémoriser les leçons. Ceci est capital à l'entrée au secondaire.

Assurez-vous que l'enfant a compris cette méthode, qu'il travaille comme le professeur le demande ; il y a un nouveau rythme à prendre ; il faut définitivement tourner le dos à l'insouciance de l'école primaire et évoluer vers des méthodes de travail plus efficaces et plus productives exigées par l'objet et la quantité de la matière.

Par exemple, il convient d'étudier les leçons avant les devoirs ; chaque soir en se mettant au travail, l'enfant doit consacrer une demi-heure minimum à mémoriser les leçons du lendemain, et relire dans ses cahiers ce qui a été dit pendant les classes de la journée ; ceci est une excellente méthode, mais en général seuls les bons élèves s'y astreignent ; les autres commencent leurs devoirs de suite et préfèrent mémoriser, s'ils en ont le temps, en fin de journée, le résultat est que l'effort de mémorisation, en fin de journée, est plus ardu et plus long que s'il avait été consenti de suite ; de plus, il y a perte de temps, car généralement le devoir porte sur les leçons elles-mêmes, et il y avait à gagner à connaître de suite les règles à appliquer.

Une méthode de travail.

D'une manière générale, les parents feront comprendre à leur fils et à leur fille que le travail scolaire est important. Ils en seront convaincus eux-mêmes ; la société moderne pose l'étude et les livres comme clefs de réussite ; abstenez-vous de critiquer ou de dénigrer le travail scolaire de l'étudiant ; pour lui, c'est un vrai travail, un vrai métier, et s'il le fait de tout son cœur, il mérite d'être pris au sérieux, reconnu dans ses efforts, encouragé.

Dans ce but, surveillez spécialement les résultats scolaires, les bulletins, en lisant plusieurs fois par semaine le journal de classe de l'enfant. Ce journal de classe est un véritable thermomètre de la santé intellectuelle de l'enfant ; il y inscrivit non seulement ses devoirs et leçons, mais ce qui se fait en classe, les interrogations et les travaux à longue échéance ; éventuellement, on peut y trouver des remarques du professeur.

À vérifier également la tenue des cahiers, l'écriture, la présentation des devoirs, la parfaite mémorisation des leçons.

Certains parents trouveront fastidieux de s'imposer pareille tâche chaque jour. Les professeurs constatent que les enfants travaillant le mieux en classe sont ceux qui sont le mieux secondés à la maison. Une période de rodage est ainsi nécessaire au départ ; période pendant laquelle l'étudiant acquiert son rythme de travail, les habitudes d'étude, de propreté, de présentation sous la surveillance discrète mais active des parents. Il est responsable que l'enfant soit laissé à lui-même, sans surveillance aucune, dès son entrée en première.

Témoignages

« Mon enfance débutera avec mon entrée à l'école gardienne lorsque j'eus atteint mon quatrième anniversaire.

Jusque-là, j'avais vécu douillettement couvé et dorloté par ma mère et ma marraine en n'ayant pour tout horizon que la petite cour à l'arrière de la maison.

L'idée de me mettre à l'école n'eut guère le goût de me plaire. Pendant plusieurs jours, je fus inconsolable.

Finalement, usant d'abord de fermeté, ensuite de menaces et enfin de promesses, mes parents finirent par me convaincre d'accompagner mes petits camarades du voisinage à la maternelle des Filles de la Croix.

Ce fut notre voisin, le pâtissier Delvaux, qui se chargea de me conduire à l'école en compagnie de son fils Freddy, mon cadet de quelques mois.

Ma mère me regarda partir, masquée derrière le rideau d'une fenêtre pour mieux cacher son émotion.

Tante Bertha, une sœur de ma mère qui avait d'heureuses dispositions pour la couture, m'avait confectionné pour la circonstance un tablier de lustrine noire boutonné dans le dos et une calotte à bretelles taillée dans une solide gabardine.

Je portais en bandoulière une boîte à tartines en fer blanc peinte d'une laque verte et sur le couvercle de laquelle était reproduite une scène du « petit chaperon rouge » extraite des contes de Charles Perrault.

Ma mère y avait glissé une tartine beurrée et une « gueule de mouton » aux joues cramoisies et veinées d'or qui exhalait encore la bonne odeur du verger.

En jargon d'écolier, ce genre de casse-croûte frugal s'appelait un « petit dix heures » par analogie à l'heure de la récréation qui en permettait la consommation.

J'allais franchir de pied ferme un monde nouveau qui m'était jusque là inconnu : l'école.

Dès la lourde barrière de fer poussée, je fus saisi comme dans un tourbillon par l'explosive exubérance et les joyeuses rumeurs qui s'élevaient de la cour de récréation.

Le tintement de la cloche annonçant la rentrée en classe devait mettre un terme à mon ébahissement.

Madame Feron, l'institutrice gardienne, accueillit « le nouveau » que j'étais avec chaleur et me colla sur la joue un baiser pour me mettre en confiance.

Je me souviens encore de la petite classe au fond de la cour de récréation, de ses murs d'un vert tendre peints à la détrempe, lambrissés d'un revêtement moucheté de couleur brune à l'huile, de ses petits bancs en sapin verni au siège poli par des générations de postérieurs, du poêle ventru en fonte qui dégageait à la mauvaise saison une douce chaleur et du tableau noir en bois sur lequel notre maîtresse traçait de jolis dessins.

Je me rappelle d'y avoir rêvé sur un chromo accroché au mur et qui représentait un petit garçon traversant un pont jeté sur une rivière et qu'un ange gardien, tout de blanc vêtu, aux ailes largement déployées, préservait du danger.

De mes activités scolaires de l'époque, j'ai encore souvenance des chansonnettes et des rengaines comme « il était un petit navire » ou « ainsi font, font, font les petites marionnettes, trois petits tours et puis s'en vont... » que nous accompagnions d'un mouvement rotatif des mains et des jeux de groupe, « chat perché » ou « colin-maillard ».

qui nous libéraient, à la récréation, de la discipline et du silence imposés en classe.

J'éprouvais pour les travaux manuels une inclination très modérée : les piquages qui consistaient à perforer avec une épingle les contours d'un dessin à colorier, les tissages faits de minces bandelettes de papier glacé multicolores entrecroisées avec soin, les queues de chat, tressées à l'aide d'une bobine creuse arrondie en son extrémité supérieure et munie de clous autour desquels nous torsadions les fils de laine ou encore la broderie sur carton ajouré de trous minuscules dans lesquels nous enfilions des fils de soie colorée suivant des motifs géométriques pour agrémenter l'encadrement de sous-verre.

(...)

La seconde année de l'école gardienne était assurée par Sœur Marie-Laure, une religieuse des Filles de la Croix, douce comme un ange et dont le visage au teint rose et toujours souriant sous le voile austère doublé de blanc reflétait une extrême bonté du cœur et une sérénité peu commune de l'âme.

Elle nous affectionnait tous d'une égale cordialité sans jamais manifester à notre égard la moindre mauvaise humeur, ni la moindre impatience face à nos étourderies en classe ou à nos excès de turbulence à la récréation.

Elle réprimandait avec douceur ou punissait avec tellement d'équité que nous nous sentions toujours affligés de lui avoir causé du chagrin. Lorsqu'elle portait sur nous son regard glacé et réprobateur d'ordinaire chargé d'affection, il n'en fallait pas davantage pour nous imposer son autorité.

Sœur Marie-Laure nous apprenait à tricoter un cache-nez à l'aide d'un métier, sorte de pièce de bois cubique d'une trentaine de centimètres creusée sur sa longueur et son épaisseur d'une fente destinée à laisser passer le tricot et munie sur sa face supérieure de deux rangées de clous autour desquels s'entrecroisait le fil de laine.

« Chère Sœur », comme nous l'appelions communément, avait le don de nous charmer et d'éveiller notre enthousiasme.

Elle n'avait pas son pareil pour mener une farandole ou le jeu du mouchoir qui exigeait beaucoup d'agilité.

Elle se soulevait de terre avec une extraordinaire légèreté comme une feuille poussée par le vent et dans un frou-frou d'étoffe, que produisait le froissement de son habit religieux sur lequel battait le lourd rosaire aux grains de bois.

Je l'ai revue il y a quelques années, solide octogénaire. Les années avaient ridé son visage mais elle avait conservé son sourire angélique et sa voix douce comme une caresse. Malgré son âge avancé, elle se consacrait encore, dans la banlieue liégeoise, aux pauvres et aux déshérités qui avaient trouvé dans son cœur une place privilégiée comme celle qu'elle nous avait donnée un demi-siècle auparavant.

L'homme que je suis, avec cinquante-deux ans de recul, se souvient encore de cette bonne religieuse dont les nonante-cinq ans aujourd'hui n'ont pas, j'en suis persuadé, altéré la grandeur d'âme et la bonté du cœur.

Oui, elle pourrait dire, en guise d'action de grâce comme dans le psaume : « Mon Dieu, je prends plaisir à faire votre volonté. Votre loi est au fond de mon cœur. »

Sursum Corda, ma très Chère Sœur ! »

extrait de « Mes jeunes saisons » de I.D. Coen.

Quand j'étais pensionnaire à l'Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur des Filles de la Croix à Waremme, de 1947 à 1951...

Les pensionnaires rentraient chez elles à la fin de chaque trimestre pour les vacances et à la mi-trimestre, sauf au troisième si celui-ci était trop court.

L'année 1948-49, il nous était permis de rentrer à domicile, une fois par mois, si les moyens de transport le permettaient. Les années suivantes, nous retournions tous les quinze jours.

En ce temps là, on emportait pour six semaines... du linge, des vêtements (uniforme bleu avec béret), des friandises... que l'on enfermait dans une armoire fermée à clé (au fond de la salle des fêtes) à laquelle on avait accès uniquement à la récréation de dix heures. Les odeurs qui s'échappaient de la « lingerie », là où l'on entreposait notre linge, étaient le signal infallible de l'approche de notre retour à la maison ! On emportait aussi du beurre... qui après deux ou trois semaines était devenu rance.

Voici comment se déroulait une journée au pensionnat.

6H30 : Lever au son de la sonnette.

Ablutions à l'eau froide dans sa chambrette. Nous disposions d'un bassin, d'un broc à eau et d'un vase de nuit rangé dans la table de nuit. Le cérémonial de la vidange des eaux était lui aussi rythmé par la sonnette.

Les chambrettes étaient séparées par des cloisons en bois et fermées par des tentures. Interdiction de se passer quelque chose par le dessus ! Et les curieuses qui étaient tentées de regarder chez la voisine, en grimpant sur le lit, étaient passibles d'une « carte rouge » c'est-à-dire d'une « retenue ». Il faut savoir qu'après trois cartes rouges, c'était le renvoi assuré !

7H00 : Messe quotidienne obligatoire. Chacune devait occuper la place qui lui était imposée. Nous nous présentions sur deux files dans l'allée du milieu. Au premier signal, nous faisons la génuflexion... au second, nous entrons dans les bancs... La même discipline nous était imposée à la sortie : deux rangs... signal... génuflexion ... signal... demi tour ... signal... sortie.

Au passage, il nous était demandé de saluer la Mère Supérieure et toute la Communauté qui occupaient les rangées du fond de la chapelle.

7H30 : Déjeuner, après notre passage silencieux au vestiaire pour y déposer le manteau bleu, le béret et le missel.

Le vestiaire était situé au fond de la salle des fêtes, derrière les portes qui s'ouvraient en accordéon. On les repliait pour les séances de fête. Ce procédé permettait l'installation d'une haute estrade qui devenait alors scène de théâtre.

Au réfectoire, l'entrée se faisait en rangs. Après la prière, la sonnette nous dictait de nous asseoir puis de déjeuner en silence. Certains dimanches, il nous était toutefois permis de parler.

8H00 : Récréation dans la cour des internes (actuellement, le préau).

Pendant les récréations de dix heures et de midi, les externes ne pouvaient jamais avoir accès à la cour des internes.

8H30 : Classe.

12H00 : Dîner puis récréation.

13H30 : Classe.

16H00 : Goûter suivi d'une récréation.

16H30-18H30 : Etude.

18H30 : Complies.

19H00 : Souper puis récréation.

20H00 : Coucher, avec obligation de passer aux toilettes avant de se mettre au lit (toilettes situées au fond de la cour des internes), car il n'était pas prévu d'avoir accès au WC du dortoir!!!

Je revois aujourd'hui la Mère Supérieure, les Directrices, les Sous-Directrices et les autres religieuses se promener au jardin, sur le coup de midi ou l'après quatre heures. Les pensionnaires s'immobilisaient dans la cour. Et, conformément à ce qui leur avait été enseigné, elles se baissaient en une grande révérence respectueuse au fur et à mesure que la trentaine de religieuses progressaient le long du mur longeant la cour.

A cette époque, le jardin était arboré, fleuri, impeccable. Il y avait plusieurs potées, des chapelles, des gloriettes, une grotte de Lourdes, et même un bosquet à l'emplacement de l'actuelle école primaire. La ferme de Sœur Josée, avec ses vaches, cochons et poules tentait énormément les pensionnaires... Le superbe potager produisait tous les légumes nécessaires aux repas des religieuses et des pensionnaires.

Interdit aux pensionnaires, le jardin ne leur était accessible que pour la procession de la Fête-Dieu. A cette occasion, on dressait au moins quatre reposoirs pour le Saint-Sacrement. La cérémonie se déroulait en grande pompe et pourtant, il n'y avait aucun « étranger »...

Un dimanche au pensionnat...

7H00 : messe - 10H00 : grand-messe chantée - 15H00 : vêpres - 18H30 : complies.

Quand le temps le permettait, nous partions en promenade, en rangs serrés, trois par trois, une religieuse devant..., une religieuse derrière... Nous marchions d'un bon pas. Nous ne pouvions adresser la parole à une éventuelle connaissance rencontrée en chemin ! Quel bonheur lorsque nous croisions les rangs des collégiens de Saint-Louis. Je n'ai jamais compris comment on connaissait le nom et l'adresse de nos « confrères masculins » alors que nous n'avions jamais eu l'occasion de leur parler.

En présence d'un « masculin »...

Certains jours après quatre heures, nous avions des cours de gymnastique, donnés par Monsieur J. Rongveaux. C'était la joie. Comme il n'y avait pas de gymnase, ces cours étaient donnés dans la salle où, il y a quelques années encore, se dressaient les montants de la bombe. On arrivait même à faire des prouesses, pour l'époque. Mais, étant donné que Monsieur Rongveaux était un homme, la surveillance d'une religieuse s'imposait... Par ailleurs, une religieuse assistait aussi à nos cours de religion, donnés par un prêtre.

L'hygiène au pensionnat.

Une fois par semaine, nous avions accès à la salle de bains... toujours suivant un cérémonial établi. On ne dépassait pas une telle quantité d'eau... on ne pouvait pas fermer la porte à clé... Mais on devait s'asseoir le dos à la porte... afin de ne pas nous exposer nues aux regards de la surveillante qui aurait pu entrer dans la salle de bains... On nous recommandait même de ne pas nous regarder en nous lavant... Il y avait aussi les séances hebdomadaires de vérification des poux...

Un péché.

Je me souviens d'une anecdote qui m'a beaucoup marquée. J'avais donc douze ans et, à Saint-Nicolas, j'avais reçu une paire de patins à roulettes. Je les avais emmenés au pensionnat, très heureuse... Nous nous étions arrangées entre cinq ou six internes et, pendant deux après quatre-heures, nous patinions à qui mieux mieux.

Hélas, notre bonheur fut de courte durée... Appelées l'une après l'autre au bureau de la Directrice, nous avons entendu le plus beau sermon que l'on puisse imaginer. On accusait notre manque de modestie... nous nous donnions en spectacle... nous faisons envie aux autres... et, lors de nos exhibitions, nous risquions de montrer un trop grand morceau ... de nos cuisses. Car, à l'époque, on ne portait pas de pantalon !

Nos patins furent confisqués jusqu'à la fin juin.

Heureusement, il y avait les Sœurs converses chez qui on allait pleurer... qui nous consolait et nous donnaient qui une pomme, qui une friandise.

Les religieuses qui s'occupaient de nous n'étaient pas toutes sans cœur, loin s'en faut, mais elles ne toléraient aucun attendrissement d'aucune sorte. Elles étaient distantes et moralisatrices. Heureusement, comme partout, il y avait les exceptions. Nous avons connu des religieuses très compréhensives et très maternelles.

Il n'empêche que la vie en pension n'était pas vraiment l'idéal. Cela correspondait à une époque où les parents estimaient de leur devoir de protéger leur fille des dangers qu'elle aurait pu rencontrer sur les transports publics...

Marie-Louise Botty-Lahaye.

- Chère Madame Courtoy,

*Les premiers jours d'école
vous avez accueilli nos tapages.*

*Puis, petit à petit
vous avez fait de nous des écoliers sages.*

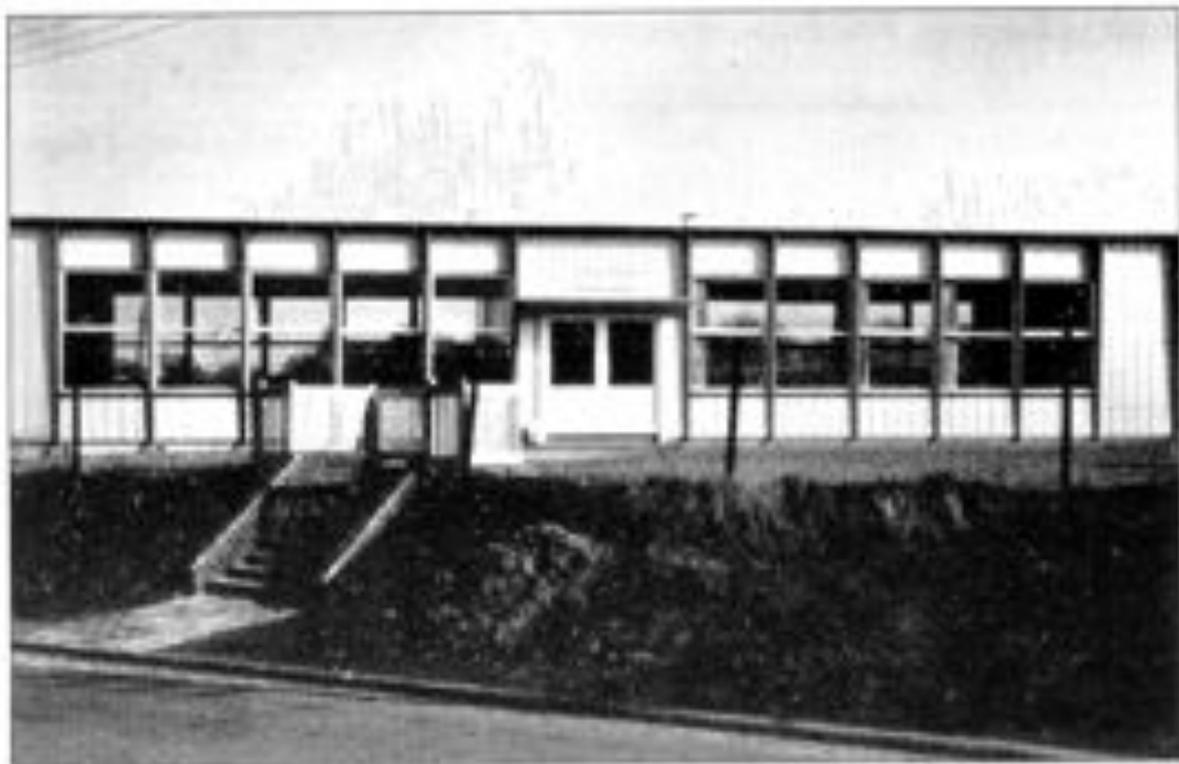
*Ici, avec vos doigts
pour nos jolis bricolages.*

*Gentille et douce comme notre maman
vous êtes dans nos cœurs à présent.*

Et puisque une fête ne se passe jamais sans fleurs,

En voici une de nous tous pour poser sur votre cœur. -

M. Monfort-Hans.



40 ans de vie commune.

« Première rencontre en septembre 1955 sur les bancs de 4^e primaire : la classe de Madame Mateme était située dans « l'ancienne poste », rue Joseph Wauters. Nous avons fait connaissance, nous sommes devenues de grandes amies et nous ne nous sommes plus quittées. Nous sommes d'ailleurs toujours là !

C'est dans ces anciens bâtiments, sous les arcades de l'Ecole Ménagère, à côté du distributeur de chocolat, que Sœur Edouarda nous servait chaque jour un gobelet d'« Horlicks ».

Nous avons vécu notre 6^e primaire dans un local flambant neuf de l'Ecole Primaire en 1957, sous la houlette de Mademoiselle Rosine Stas. A cette époque, le Pensionnat et l'Ecole Primaire étaient séparés par une grande prairie où paissaient tranquillement quelques moutons. Un jardin amoureuxment entretenu par les sœurs ravissait l'œil du passant. La bâtisse qui nous sert actuellement de garderie était un poulailler : il fournissait des œufs bien frais pour les internes.

Petit à petit, le nombre d'élèves augmentant, le jardin et la prairie se sont transformés en cour de récréation asphaltée, où l'on trouve aujourd'hui la cage à poule et les jeux de l'école maternelle.

Nous nous souvenons du « bois joli » entouré d'une haute haie bien taillée, de ses buissons fleuris et de ses bancs où les sœurs venaient se reposer les jours d'été.

Après nos humanités et l'école normale à la maison mère des Filles de la Croix, nous sommes toutes deux devenues institutrices maternelles et collègues dans l'école que nous avons fréquentée depuis toujours.

En trente années de carrière, nous avons eu comme élèves les enfants de nos amies de classe. Nous commençons à accueillir leurs petits-enfants...

Ainsi donc, toute notre vie d'écolières, d'étudiantes puis d'enseignantes s'est déroulée dans ces bâtiments qui font partie de notre vie, qui sont pour nous une « seconde résidence » et... où nous espérons vivre encore ensemble, entourées de nos charmantes collègues, quelques années de bonheur. »

Claudine Boden-Jacquemin

Rita Keppenne-Hanlet



UNE EXPEDITION MEMORABLE DE CINQ RHETORIENNES

* Nous étions cinq élèves de rhéto désignées pour participer à l'élaboration du jeu théâtral « A vos marques ». En gare de Wavreffe, nous retrouvons le groupe de l'Albérode Royal et celui de Collège Saint-Louis. Nous arrivons posés une bonne partie de la semaine à nous armer contre les étonnantes questions et à nous repêcher (à l'imagination!) nos visages sur les petits écrans, persuadées que nous avions de grandes chances de réussir. Dans le train, chacun essayait de conserver un semblant d'assurance, en lançant cette des autres : « Et si on demande ça, qu'est-ce qu'on va répondre ? » ... « T'en fais pas, ma vieillesse, on s'en tirera ! » ... « En tout cas, si on me demande ça, non, je suis corollé ! »

Arrivés à Liège, galopade à travers la gare et à travers les rues... pour arriver au Palais des Congrès 45 minutes trop tôt ! Nous avions donc tout le temps de nous mouder les pétoles, de nous renoger les ongles, de nous arranger les seins, etc... Nous avions projeté de ne pas nous séparer quoi qu'il arrive, mais à l'entrée de la salle, on nous éparquilla automatiquement ! Installez confortablement, le hic à la main et l'esprit en éveil, nous nous adressions çà et là de petits signes de détresse, tout en lançant, et de quel air ! nos volutes-adressaires.

Distribution silencieuse de grandes enveloppes fermées qui recelaient, horribles ébouvantes ! une liste de six-à-sept questions d'actualité générale « allant de la recette du gâteau 4/4 (saupoudré les gâteaux mélangés de la sauce anglaise) à un concours cycliste organisé dans l'Etat), et d'un problème de positionnement à un problème polémique (alors vous y retrouver dans ces noms en -ité et en -ité) ». Quand aux questions insolubles relatives à Liège, nous les ignorions totalement. Quand nous étions répondues en nous efforçant de limiter les dégâts, on nous annonce d'un air dégoûté qu'il ne nous restait à faire que quatre dissertations. Que, bien sûr, nous aurions terminées en deux heures ! Nous ne réagissions même plus, nous pour penser avec nostalgie à la pauvre dissertation qu'en classe nous accomplissions tous les quinze jours avec

sculpés et gravés. D'Edouard-Expérey à Coëlle et de l'art non-figuré au problème parents-enfants. Les feuilles tournent, les lacs volent et pourtant les problèmes forment !

C'est après deux heures de folle scripturale que nous sortons, l'œil hagard, le cheveu battant et la marche hésitante. Des arripés concurrents du début, il ne reste plus que de pauvres types et des jeunes filles effondrées ! On constate que la concentration intellectuelle et le travail soutenu ne sont guère l'épargne des étudiants ! On se console en échangeant les réponses stupides que l'on a données aux questions posées : Verrouillages se réfèrent dernier Prince-Evêque de Liège et Mac Namara un moment à l'usage des Souverains ! Qui d'entre nous savait qu'André Malraux était ministre de la Culture en France, que Liège possédait un Palais des Beaux-Arts et que l'auteur de « Tort » s'appelait pas un inconnu ? Notre groupe affichait une solidarité surprenante dans sa collection de merveilleuses réponses et on se consolait en courant soi-même d'inviter en plus grosses erreurs. La discolore faisait place à l'humour, nous étions arrivés et le lendemain matin, en classe, nous en arrivions à trouver notre échec glorieux.

Toutefois, chapeau pour les lauréats champions de ce concours : ce sont de petits génies !

Deux • Rhéto •

Le mois suivant, l'expérience était reprise par les élèves de Poëlle avec le même ouvrage et le même succès... et aussi le même résultat !

Cependant, au tournoi d'été, elles furent plus heureuses, car deux de leurs discours ont été retenus par le Jury, et le 13 janvier, Mireille Mayson et Clotilde Muller ont remporté leur récompense au Palais des Congrès. La séance sera toujours diffusée !

Félicitations !

« En 1964, l'Église Saint-Michel de Longchamps, était en pleine réfection. Les offices étaient célébrés dans la salle de spectacle du Familia Club, en face de l'église.

Depuis ma naissance, j'habitais le quartier de Longchamps. C'était donc la paroisse où j'avais été baptisée, où j'avais suivi les cours de catéchisme et qui avait été le témoin de ma profession de foi.

Pour cette autre étape importante de ma vie, la célébration de mon mariage religieux, je trouvais un peu triste de devoir la fêter dans un endroit si peu « religieux ».

Depuis le 1er septembre 1959, j'étais en fonction à l'Institut des Filles de la Croix en tant que surveillante-éducatrice. Comme je parlais de mon peu d'attrance à être mariée dans une salle de spectacles, la Sœur Directrice de l'époque, Sœur Julienne-José, me proposa de célébrer la messe de mariage dans la Chapelle du Pensionnat.

C'est ainsi que le 4 juillet 1964, nous nous sommes mariés, Pol et moi, dans la chapelle de l'Institut, lieu si propice au recueillement et à la piété. Les religieuses de l'époque nous ont reçus avec beaucoup de gentillesse. Je pense qu'elles étaient même un peu émues de cette cérémonie qui n'avait jamais eu lieu dans leurs murs. Nous offrir leur lieu de prières prouvait leur ouverture d'esprit sur le monde extérieur et nous leur en sommes très reconnaissants.

Petite anecdote : pour cette occasion exceptionnelle, Sœur Julienne-José avait acheté un film de 36 photos couleur qu'elle a prises consciencieusement pendant toute la cérémonie. Hélas! Son appareil s'était enrayé et nous a privés de ces souvenirs tant attendus ! »

Marthe Antoine-Craninx.



= An de grâce 1976.

Par une belle matinée de septembre, un jeune professeur de français tout frais émoulu de l'École Normale, frappa par « hasard » à la porte de Madame Winkel, alors directrice des « Filles de la Croix » section technique. Ce jeune et preux enseignant, ignorant tout des arcanes scolaires de Waremme, pensait en fait se trouver dans le bureau de Madame Hans ! Hasard, hasard, quand tu nous tiens ! De fourvoyé... il fut engagé !

Durant cette première année, le courageux néo-hesbignon dut affronter, SEUL, une vingtaine de collègues féminines et cent cinquante jeunes filles. Heureusement, il partageait son temps et son horaire avec quelques collègues du Collège.

Septembre 1977. Notre brave « bleu » quitte Waremme pour Cologne et le service militaire. Rien que des « amitiés viriles », des hommes, des vrais, des durs...

Septembre 1978. Toute « bonne chose » ayant une fin, notre brave célibataire (eh oui!) redébarque à Waremme. Las ! Le Collège n'a plus d'heures à lui confier ! Qu'à cela ne tienne : Madame Winkel lui « ouvre les bras ». Hasard, hasard, quand tu...

Et c'est l'année de tous les dangers.

Consacrant toute son énergie à la bonne éducation de ses ouailles, Madame Winkel ne peut remarquer que son seul « mâle de service » s'électrocute quotidiennement, coup de foudre à l'appui, à la simple vue d'une jeune « fille d'à côté » qu'inconsciemment (?) elle a engagé pour quelques heures de mathématiques. Hasard, hasard...

Samedi 10 mars 1979. Fancy-fair des Filles de la Croix « réunies ». La littérature et les mathématiques se découvrent de larges points communs.

Samedi 5 juillet 1980. Madame Winkel, très émue, est le témoin d'une union dont elle est, finalement, la principale et « involontaire » instigatrice...

= Eliane, acceptes-tu de prendre pour époux Alain, ici présent ... =

Comme quoi le hasard fait souvent bien les choses. =

Alain Sable.

Sœur Colette-Thérèse Sutor, anciennement Fille de la Croix et professeur de français dans notre école, aujourd'hui religieuse au Carmel de Mehagne, nous adresse une « lettre ouverte » à l'occasion de la fête des 130 ans de l'arrivée des Filles de la Croix. Dans un mot qui accompagne son message, Sœur Colette nous confie : « Je n'ai hélas aucun document d'époque, si ce n'est mon cœur ».

Salut chaleureux à vous tous et toutes, ici présents !

Ma pensée, celle de mon esprit et de mon cœur vous rejoint au plus profond de vous-mêmes, chères sœurs F. de la Croix et chères sœurs.

Vous serez réellement dans mon souvenir et ma prière avec vos chers Parents, vivants ou décédés, avec vos familles, celle où vous vous donnez de tout votre être.

Les années ont passé... et vous avez maintenant toutes vécu l'expérience de la Croix ; vous avez pénétré dans l'épaisseur de cet amour, avec ses heures douloureuses mais aussi avec la paix intense et profonde de vos "Ois" enfouis dans celui de Jésus. Vous connaissez la T du F. de la T ; vous glorieuse, non d'un état fugitif ou passager mais rayonnante de l'aveur même de Jésus, un aveur déposé de soi et donné au monde, dans le cœur du mystère Trinitaire.

Quelque mois aussi j'ai pu vous demander pardon des peines ou torts que j'ai pu vous causer par ma façon d'être ou d'agir.

Enfin, je vous partage quelques pensées concrites qui vous pourraient vivre ensemble et qui rayonnent de dynamisme :

Et d'abord une sentence de la B^{me} sœur M. Th. Hoge, fondatrice du F. de la T "se recueillir en Dieu est un bonheur incalculable". Puis, un des aspects de la parole Th. de Lieux : "je sentis la charité entrer dans mon cœur, le besoin de m'oublier pour faire plaisir et, depuis lors, je fus heureuse". Ensuite, une suggestion pratique de Teilhard de Chardin : "quand tu te sentiras triste, adors et confie-toi".

Enfin et surtout les déclarations d'amour du Seigneur par l'intermédiaire du prophète Isaïe et s'adressant à chacun et chacune de vous :

"Ne crains pas, car j'ai été avec toi" - "Voici que sur mes paumes, je t'ai gravi" et encore : "Tu comptes beaucoup à mes yeux, tu as du prix et je t'aime" : quel Dieu d'amour qui le sèbre !

Je vous souhaite une heureuse fête et je vous assure de ma chaleureuse communion avec vous tous et toutes. Nos fraternels Carmel s'associe de tout cœur à ce joyeux évènement.

A. C. de Jésus

Carmel de Nechagne
Chemin du Carmel, 27
4053 Embourg

Arrivée en 1950, Sœur Lucy se met directement au travail ! Elle s'occupe de la santé des élèves et se consacre aux religieuses âgées. Dès 1950, elle commence ses activités extra muros. Elle assiste notamment le Docteur Renier lors des visites médicales organisées au Collège. Pour Waremmé et les villages environnants, elle est désormais « la petite sœur infirmière » qui circule à pied, en vélo. Bientôt ses amis de la rue du Pont lui offrent sa première voiture. Quelle révolution ! Les commentaires vont bon train... Pour les malades, les handicapés, les foyers en détresse, « Sœur infirmière » est un véritable « ange gardien ». Inlassablement et en toute humilité, elle soigne, console, encourage, distribue des vivres, assiste les mourants.

Les années quatre-vingts marquent un tournant dans la vie de Sœur Lucy. En effet, les Filles de la Croix ayant fait donation de leurs bâtiments à l'ASBL des Œuvres Décanales, les deux dernières religieuses quittent Waremmé pour rejoindre leurs sœurs de Geer. Toutefois, personne ne pourra empêcher Sœur Lucy de visiter régulièrement ses anciens protégés. Quant à Sœur Julienne-Joseph, experte en « travaux manuels », elle animera encore pendant quelques années les rencontres des dames du troisième âge. Décédée le 15 décembre 1994, Sœur Julienne-Joseph est entrée dans la légende par sa bonhomie, sa douceur et sa discrétion.

Aujourd'hui, Sœur Lucy a regagné la Communauté d'Embourg. C'est toujours avec plaisir et émotion qu'elle se souvient de son apostolat à Waremmé et des nombreux amis qu'elle y a laissés.



Elles sont toujours là aujourd'hui

Noms de nos religieuses	À l'Institut en	Nées en
BECKERS Anna (Sœur Anna)	33/34	1907
ENGELIN Adèle (Sœur Adèle)	34/40	1908
LENAERTS Elisa (Sœur Elisa)	36/37	1914
GIELEN Germaine (Sœur Germaine Maria)	52/59-61/65	1910
REUL Jeanne (Sœur Jeanne / Joseph Lucie)	36/38	1913
SEGERS Antonia (Sœur Antonia)	41/42	1912
GROSFILS Alice (Sœur Marie Clotilde)	41/46	1903
JANSSEN Juliette (Sœur Juliette / Marie Julien)	51-70/73	1912
SCHOUBS Joanna (Sœur Jeanne / Guillemine Maria)	56	1915
HAREN Lucienne (Sœur Lucy / Jeanne Elisabeth)	50	1913
COLSOUL Suzanne (Sœur Suzanne / Jeanne Joseph)	65/69	1925
SCHEEN Marie (Sœur Paula Marie)	24/37	1898
LEGRAND Hélène (Sœur Hélène)	34/37-58/61	1908
CORMAN Anne-Marie (Sœur Marie Philomène)	39/40	1913
VANCRAYBEX Sophia (Sœur Josephina)	48/49	1915
PONCIN Marie (Sœur José)	22/24-37/62	1897
JADOUX Sophie (Sœur Jeanne Madeleine)	53/56	1909
FANIEL Alphonsine (Sœur Jean Madeleine)	47/50	1913
ROB Nelly (Sœur Nelly / Alphonsa Marie)	44	1920
CLAESSENS Josephine (Sœur André Joseph)	66/67	1936
MAGERMANS Madeleine (Sœur Madeleine / Yvonne Marie)	49/51	1923
BRINGMANS Maria (Sœur Maria)	46/47	1921
DONEA Mariette (Sœur Marie Andrée)	46/49	1899
BANEK Josipa (Sœur Marie Bénédicte)	61/66	1911
NADIN Jeanne (Sœur Jeanne / Jeanne de Chantal)	40	1917
LEGRAND Madeleine (Sœur Madeleine)	57/61	1924
CHEZA M. Madeleine (Sœur Véronique Marie)	66/68	1926
TIMMERMAN Alberta (Sœur Alberte / Françoise Marie)	49/50-67/69	1913
ORY Ghislaine (Sœur Ghislaine)		1940
MAESEN Mathilde (Sœur Hélène)		1938
MERTENS Marie (Sœur Lutgarde)	Diplôme en 1954	1937

Chère École Notre-Dame,

= Si je t'écris aujourd'hui, c'est parce que le temps passe et que ton anniversaire approche à grands pas, et je voudrais évoquer avec toi quelques souvenirs...

Celui que je garde précieusement depuis mon séjour chez toi -te souviens-tu? C'était l'année 92/93- et qui me bercera sans doute durant bien des années encore, c'est le sentiment tenace, l'impression envoûtante de vivre moi-même en plein passé... C'est une histoire de chaque jour ; c'est à chaque fois que j'empruntais tes couloirs... , je rêvais les yeux ouverts. Il ne suffisait que d'un instant, pour que tous mes compagnons disparaissent en faisant renaître pour moi des sœurs... Je voyais des sœurs, avec leurs robes noires, leurs voiles,... Des visages sévères, d'autres plus doux... J'oubliais tout ce qui m'entourait et je me trouvais en face de mes grands-parents, tous les aînés de ma famille, là où s'étaient trouvés tous ces gens...

C'est un jour de printemps que ce rêve a commencé. Mon professeur avait décidé de nous montrer qui tu étais il y a bien longtemps : tu étais les Filles de la Croix. Elle nous a même emmenés dans ta petite chapelle, cette vieille bâtisse aux vitres brisées. Cent fois j'étais passée devant sans même l'apercevoir. Lorsque mon professeur a poussé la porte... , nous nous sommes trouvés devant des chaises. Des dizaines de chaises empilées, dont certaines étaient abîmées. C'était un lieu sombre, délabré et pourtant il y avait quelque chose qui m'y retenait irrésistiblement. Là aussi de nombreux jeunes de mon âge s'étaient trouvés bien des années auparavant; c'était bien là qu'avait eu lieu la communion privée de maman, c'était bien là que... = Venez, il est temps de rentrer! = Mes rêveries devaient déjà s'éteindre là, et notre visite avait été si brève... Néanmoins, par la suite, jamais plus je ne suis passée devant ta jolie chapelle sans me retourner et me dire dans un soupir : = Ah, ce que j'aimerais retourner là-dedans! =

Outre ce sentiment étrange qui ne m'a pas quittée jusqu'à ce que le temps passe (et que j'aie dû m'en aller), chez toi j'ai découvert des choses nouvelles, non seulement en français et mathématiques, mais c'est là, au fond de moi-même, que tout se passe.

Tu m'as vue grandir dans les deux cours voisines, celles de l'école primaire et de l'école maternelle, et ma première année de rénové, c'est également chez toi que je l'ai vécue... Et même si aujourd'hui je ne reviens que rarement, je garde de toi un très, très bon souvenir?

Bref, non, école Notre-Dame de Waremme, je ne l'oublierai pas...

A bientôt. =

Anne Lenotte.

Remerciements

Cette évocation de « notre école » a d'abord sa raison d'être dans le souvenir. La route fut riche de découvertes.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidées dans la mise en œuvre de cet ouvrage :

les Religieuses des Filles de la Croix : Sœur Véronique, Sœur Lucy, Sœur Colette, Sœur Lutgarde Mertens, pour nous avoir donné accès à une documentation exclusive,

Madame Simonne Delcommune-Lombart, collectionneuse enthousiaste,

Madame Mariette Helson-Fraipont, Madame Phina Pâques, Madame Henriette Havelange,

Monsieur Bruno Poncin, Monsieur Maurice Joachim, pour la mise à disposition de documents,

Madame Marthe Antoine-Craninx, Madame Marie-Louise Boty-Lahaye, Madame Monfort-Hans, Mesdames Claudine Boden-Jacquemin et Rita Keppenne-Hanlet, Mademoiselle Anne Lenotte, Monsieur Alain Sable, Monsieur Jules Coen, pour leurs témoignages,

Monsieur Cyrille Docquier, promeneur infatigable,

le Comité du 130^{ème} pour son assistance technique.

Christiane Preud'Homme-Mignolet
Marie-Dominique Kinet-Delcommune

Bibliographie

1. Annales de la Congrégation des Filles de la Croix.
2. Annales de l'Institut Notre-Dame de Waremmé.
3. « Autant en emporte une vie. », Une liégeoise béatifiée Mère Marie-Thérèse, 1991.
4. « Secret d'un amour », Congrégation des Filles de la Croix de Liège, 1991.
5. Un siècle d'existence, Congrégation des Filles de la Croix de Liège.
6. Archives personnelles de Madame Simonne Delcommune.
7. Numéros de « La Voix des Anciennes », de 1956 à 1964
8. J.-D. Coen, « Mes jeunes saisons », Editions Dricot, 1990.
9. Cahiers Waremmiens numéros 2,9,15.
10. Extraits de presse des journaux Publi-Tout et Les Echos.